

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2016



/// SOMMAIRE

A. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016	P 2
B. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016	P 38
C. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	P 44
D. COMPTES ANNUELS SOCIAUX DE MICROWAVE VISION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016	P 46

A. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

SOMMAIRE

1.	Etat de la situation financière	P 3	9.	Comparabilité des comptes	P 23
2.	Etat du résultat global	P 4	9.1.	Changements comptables	P 23
3.	Etat des autres éléments du résultat global	P 4	9.2.	Variations de périmètre	P 23
4.	Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie	P 5	10.	Explication des comptes du bilan, du compte de résultat et de leurs variations	P 23
5.	Variation des capitaux propres – Part du groupe	P 6	10.1.	<i>Goodwill</i>	P 23
6.	Principales méthodes comptables	P 7	10.2.	Immobilisations incorporelles	P 24
6.1.	Déclaration de conformité	P 7	10.3.	Immobilisations corporelles	P 25
6.2.	Jugements et estimations	P 7	10.4.	Immobilisations financières	P 26
6.3.	Préparation des états financiers	P 7	10.5.	Autres actifs long terme	P 26
6.4.	Changements de présentation	P 10	10.6.	Stocks	P 26
6.5.	Principes de consolidation	P 10	10.7.	Créances clients et autres actifs courants	P 27
6.6.	Conversion des opérations en devises étrangères	P 11	10.8.	Créances d'impôt courant	P 27
6.7.	Présentation de l'état de la situation financière	P 11	10.9.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	P 27
6.8.	Immobilisations incorporelles et <i>Goodwill</i>	P 12	10.10.	Capital social	P 28
6.9.	Immobilisations corporelles	P 13	10.11.	Provisions pour risques et charges	P 29
6.10.	Dépréciation	P 14	10.12.	Impôts différés	P 30
6.11.	Stocks	P 15	10.13.	Emprunts et dettes financières diverses	P 30
6.12.	Actifs financiers	P 15	10.14.	Autres passifs à court terme	P 31
6.13.	Capital	P 16	10.15.	Juste valeur des actifs et passifs financiers	P 32
6.14.	Dettes financières	P 16	10.16.	Chiffre d'affaires	P 33
6.15.	Provisions	P 17	10.17.	Achats consommés	P 33
6.16.	Avantages du personnel	P 17	10.18.	Charges externes	P 33
6.17.	Chiffre d'affaires	P 18	10.19.	Charges de personnel	P 33
6.18.	Frais publi-promotionnels	P 18	10.20.	Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	P 34
6.19.	Autres produits et autres charges opérationnels	P 18	10.21.	Autres produits et charges opérationnels non courants	P 34
6.20.	Coût de l'endettement financier	P 19	10.22.	Résultat financier	P 34
6.21.	Impôt sur le résultat	P 19	10.23.	Impôt sur les résultats	P 35
6.22.	Subventions	P 19	11.	Risques	P 36
7.	Evènements significatifs de l'exercice	P 20	11.1.	Risques de marché et instruments financiers	P 36
7.1.	Faits marquants	P 20	11.2.	Risques environnementaux	P 36
7.2.	Evènements postérieurs à la clôture	P 20	12.	Autres informations	P 37
8.	Périmètre de consolidation	P 20	12.1.	Effectif moyen	P 37
8.1.	Activité	P 20	12.2.	Engagements hors-bilan	P 37
8.2.	Organigramme	P 21	12.3.	Rémunération des dirigeants	P 37
8.3.	Liste des sociétés consolidées	P 21	12.4.	Parties liées	P 37
			12.5.	Honoraires des commissaires aux comptes	P 37

1. Etat de la situation financière

ACTIF (En milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15	Note
Goodwill	13 531	13 531	10.1
Immobilisations incorporelles	759	1 038	10.2
Immobilisations corporelles	10 618	9 166	10.3
Autres actifs financiers non courants	663	634	10.4
Actifs d'impôt différé	4 041	3 910	10.12
Autres actifs long terme	87	347	10.5
ACTIFS NON COURANTS	29 700	28 626	-
Stocks	10 366	9 530	10.6
Clients et comptes rattachés	30 800	31 482	10.7
Créances d'impôt courant	2 725	3 243	10.8
Autres actifs courants	2 806	3 645	10.7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 655	25 992	10.9
ACTIFS COURANTS	73 351	73 892	-
TOTAL ACTIF	103 051	102 518	-

PASSIFS (En milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15	Note
Capital	1 256	1 256	-
Primes	52 485	52 485	-
Réserves	12 562	12 583	-
Ecart de conversion	223	88	-
Résultat consolidé	1 044	<72>	-
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	67 570	66 340	5
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	2 849	3 715	5
TOTAL CAPITAUX PROPRES	70 420	70 055	-
Dettes financières à long-terme	5 657	6 867	10.13
Engagements envers le personnel	793	696	10.11
Provisions non courantes	-	-	10.13
Passifs d'impôt différé	-	105	10.12
PASSIFS NON COURANTS	6 450	7 668	-
Dettes financières à court terme	3 080	1 716	10.13
Provisions courantes	791	769	10.11
Fournisseurs et comptes rattachés	10 486	14 145	10.14
Passifs d'impôt courant	476	286	-
Autres passifs courants	11 348	7 879	10.14
PASSIFS COURANTS	26 181	24 795	-
TOTAL PASSIF	103 051	102 518	-

2. Etat du résultat global

RÉSULTAT (en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/2015 *Révisé	Note
Chiffre d'affaires	66 019	60 126	10.16
Autres produits de l'activité	-	14	-
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	66 019	60 140	-
Achats consommés	<24 511>	<20 678>	10.17
Charges externes	<11 891>	<11 863>	10.18
Charges de personnel	<22 445>	<21 214>	10.19
Impôts & taxes	<443>	<516>	-
Autres produits et charges opérationnels courants	<478>	<413>	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	6 250	5 456	-
Dotations aux amortissements et dépréciations nettes des reprises	<2 533>	<2 285>	10.20
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	3 718	3 171	-
Autres produits et charges opérationnels non courants	<1 715>	<2 807>	10.21
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	2 003	364	-
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	40	39	10.22
Coût de l'endettement financier brut	<672>	<683>	10.22
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	<632>	<644>	10.22
Autres produits et charges financiers	166	<90>	10.22
RÉSULTAT FINANCIER	<465>	<734>	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	1 537	<370>	-
Impôt sur le résultat	<1 374>	<466>	10.23
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	163	<837>	-
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	163	<837>	-
Résultat - Part du groupe	1 044	<72>	-
Résultat - Participation ne conférant pas le contrôle	<881>	<764>	-

*Le détail de l'information révisée est donné en note 6.4.

3. Etat des autres éléments du résultat global

RÉSULTAT (en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	163	<837>
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	<51>	<17>
Impôts	17	1
Pertes sur instruments de capitaux propres	-	<31>
Ecart de conversion	86	1 095
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	52	1 048
RÉSULTAT GLOBAL	215	211
Résultat global - Part du Groupe	1 026	744
Résultat global - Intérêts minoritaires	<866>	<384>

4. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
Résultat part du groupe	1 044	<764>
Résultat part des minoritaires	<881>	<72>
Résultat net (y compris intérêts minoritaires)	163	<837>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 670	1 153
Plus et moins-values de cession	<1>	-
Profits et pertes de dilution	-	31
Produits de dividende	-	<2>
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	2 832	345
Coût de l'endettement financier net	672	683
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	1 374	466
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	4 878	1 494
Impôts versés	<879>	339
Variation des clients et autres débiteurs	2 506	<101>
Variation des stocks	<665>	<1 347>
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	<1 160>	374
Variation du BFR lié à l'activité	681	<1 074>
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	4 679	760
OPÉRATION D'INVESTISSEMENT		
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	<3 601>	<2 967>
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	30	-
Décassements liés aux acquisitions d'actifs financiers non courants	<36>	<31>
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers non courants	9	-
Dividendes reçus	-	2
Variation des prêts et avances consentis	-	<61>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	<3 599>	<3 057>
OPÉRATION DE FINANCEMENT		
Autres variations de capitaux propres	-	<3>
Rachats et revente d'actions propres	-	<119>
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	64	324
Remboursement d'emprunts	<1 350>	<1 304>
Intérêts financiers nets versés	<685>	<679>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	<1 971>	<1 781>
VARIATION DE TRÉSORERIE	<892>	<4 078>
Incidences des variations de taux de change	91	202
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	25 678	29 555
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	24 886	25 678

5. Variation des capitaux propres – part du groupe

<i>(En milliers d'euros)</i>	Capital	Réserves	Actions propres	Résultat de la période	Capitaux propres - part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2014	1 256	62 937	<754>	2 382	65 821	4 194	70 015
Affectation du résultat	-	2 382	-	<2 382>	-	-	-
Rachat d'actions propres	-	-	<119>	-	<119>	-	<119>
Perte sur actions propres	-	-	<31>	-	<31>	-	<31>
Ecart de conversions	-	715	-	-	715	380	1 095
Gains et pertes actuarielles	-	<16>	-	-	<16>	-	<16>
Résultat de la période	-	-	-	<72>	<72>	<764>	<836>
Ajustements résultats N-1	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	41	-	-	41	<95>	<54>
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2015	1 256	66 059	<904>	<72>	66 340	3 715	70 055
Affectation du résultat	-	<72>	-	72	-	-	-
Rachat d'actions propres	-	-	150	-	150	-	150
Ecart de conversions	-	71	-	-	71	15	86
Gains et pertes actuarielles	-	<34>	-	-	<34>	-	<34>
Résultat de la période	-	-	-	1 044	1 044	<881>	163
Ajustements résultats N-1	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2016	1 256	66 024	<754>	1 044	67 570	2 849	70 420

6. Principales méthodes comptables

6.1/ Déclaration de conformité

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice au 31 décembre 2016 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

6.2/ Jugements et estimations

Pour établir ses comptes, le Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Les informations sur les principales hypothèses relatives aux estimations et les jugements exercés dans l'application des méthodes comptables, dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est significatif, sont décrites dans les notes suivantes :

- Dépréciation des actifs incorporels (note 6.8)
- Estimation de la valeur recouvrable des reports déficitaires activés (note 6.21)
- Estimation de la valeur recouvrable des stocks (note 6.11)
- Estimation des engagements de retraite (notes 6.16 et 10.11)

6.3/ Préparation des états financiers

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la Direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

/// Nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes en vigueur au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2016

Nouveaux textes obligatoirement applicables dès 2016 :

Les nouvelles normes, ou amendements de normes et interprétations de normes suivants ont été appliqués aux comptes clos le 31 décembre 2016 :

- Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers » (applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016). Ces amendements sont destinés à clarifier l'application de la notion de matérialité, en précisant qu'elle s'applique aux états financiers y compris les notes annexes et que l'inclusion d'informations non significatives peut être nuisible à leur compréhension. De plus, les amendements recommandent l'application du jugement professionnel lorsqu'une entité détermine l'ordre dans lequel elle présente l'information dans les notes ;

- Amendements à IAS 19 : ces amendements limités concernent les contributions des membres du personnel ou des tiers à des régimes à prestations définies. L'objectif des amendements est de simplifier la comptabilisation des contributions qui sont indépendantes du nombre d'années de service du membre du personnel, par exemple, les contributions des membres du personnel qui sont calculées en fonction d'un pourcentage fixe du salaire ; au niveau européen, les amendements sont applicables au plus tard à compter des exercices ouverts le 1^{er} février 2015 ;
- Les améliorations annuelles 2010-2012. Au niveau européen, les amendements sont applicables au plus tard à compter des exercices ouverts le 1^{er} février 2015. Ce cycle d'améliorations concerne les normes suivantes :
 - IFRS 2 : Définition de « condition d'acquisition »,
 - IFRS 3 : Comptabilité de la contrepartie conditionnelle lors d'un regroupement d'entreprises,
 - IFRS 8 : Regroupement de secteurs opérationnels et Réconciliation du total des actifs des secteurs à présenter avec les actifs de l'entité,
 - IFRS 13 : Débiteurs et créditeurs à court terme,
 - IAS 16/IAS 38 : Méthode de la réévaluation – ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé,
 - IAS 24 : Personnel clé de la direction ;
- Les améliorations annuelles 2012-2014. Ces améliorations concernent les normes suivantes :
 - IFRS 5 : Modifications dans les modalités de la cession envisagée,
 - IFRS 7 : Contrats de services et Applicabilité des amendements d'IFRS 7 aux états financiers intérimaires condensés,
 - IAS 19 : Taux d'actualisation - profondeur du marché,
 - Et IAS 34 : Précision de la formulation « ailleurs dans le rapport financier intermédiaire » ;
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune » ; l'amendement publié (d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2016) vient préciser la manière de comptabiliser les acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise (« business ») au sens d'IFRS 3 – Regroupements d'entreprises ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 ; ces amendements clarifient les modes d'amortissement acceptables ;

La société estime que l'application de ces normes et amendements n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe ou estime qu'elle n'est pas concernée par l'application de ces normes et amendements.

Nouveaux textes adoptés par l'union européenne et applicables par anticipation au 31 décembre 2016 :

- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 : Exemption de consolidation applicable aux entités d'investissement :
 - Les amendements à IFRS 10 « Etats financiers consolidés » visent à clarifier les règles d'exemption de consolidation applicables aux entités d'investissement : ainsi, si une entité d'investissement a une filiale dont le principal objet est de fournir des services liés aux activités d'investissement, cette dernière doit être consolidée sauf si elle est elle-même une entité d'investissement ; dans ce cas, la filiale sera évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net,
 - Les amendements apportés à IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et des coentreprises » précisent que si une entité qui n'est pas elle-même une entité d'investissement détient une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise qui est une entité d'investissement, l'entité peut retenir, lorsqu'elle fait application de la méthode de la mise en équivalence, la juste valeur déterminée par l'entreprise associée ou la coentreprise pour ses participations dans ses filiales ;
- IFRS 15 « Produits provenant des contrats avec les clients » et amendement à IFRS 15 ;
- IFRS 15 « Amendements à IFRS 15 » : cet amendement confirme le report de la date d'application d'IFRS 15 du 1^{er} janvier 2017 au 1^{er} janvier 2018 ;
- IFRS 9 « Instruments financiers » (d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2018 en cas d'adoption par

l'UE). La norme traite de la classification, de l'évaluation et de la décomptabilisation d'actifs et passifs financiers.

Sur la base d'une première analyse, la nouvelle norme IFRS 15 relative à la reconnaissance du chiffre d'affaires ne devrait pas avoir d'effet significatif sur les principes comptables actuels du Groupe.

Nouveaux textes non adoptés par l'union européenne et applicables par anticipation mais que le groupe a choisi de ne pas appliquer au 31 décembre 2016 :

- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 : ces amendements (d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2016 en cas d'adoption par l'UE, entrée en vigueur reportée à une date indéterminée) viennent préciser les modalités de vente ou d'apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une co-entreprise ;
- Amendements à IFRS 2 : cet amendement sera d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, sous réserve de son adoption par l'Union Européenne.

Cet amendement clarifie :

- L'évaluation des plans d'actions réglés en trésorerie,

- La question de la modification d'un plan « cash-settled » en un plan « equity settled » ;

- IFRS 15 « Clarifications d'IFRS 15 » : cet amendement clarifie la question de savoir comment :
 - identifier une obligation de prestation (la promesse de transférer un bien ou un service à un client) dans un contrat,
 - déterminer si une société agit pour son propre compte (fournisseur d'un bien ou d'un service) ou comme mandataire/agent (chargé de la fourniture du bien ou du service) ; et,
 - déterminer si le revenu issu d'une licence de propriété intellectuelle devrait être enregistré à un instant donné ou dans le temps.
- Amendements à IAS 12 :
 - IAS 12 traite de la comptabilisation et de l'évaluation des impôts différés, actifs ou passifs. Les amendements publiés visent à clarifier les dispositions concernant la comptabilisation des actifs d'impôts différés relatifs aux instruments de dette évalués à la juste valeur, afin de répondre à la diversité de la pratique,
 - Ces amendements s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 2017. Une application anticipée est autorisée,
- Amendements à IAS 7 : Les amendements introduisent des paragraphes supplémentaires à la norme. Il est ainsi posé comme principe qu'une entité doit fournir des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les modifications intervenues dans les passifs inclus dans ses activités de financement, que ces modifications proviennent ou non des flux de trésorerie;

Pour répondre à cette obligation, une entité devra fournir les informations suivantes quant aux variations des passifs inclus dans ses activités de financement :

- les variations résultant des flux de trésorerie de financement,

- les variations découlant de l'obtention ou de la perte de contrôle de filiales ou d'autres unités opérationnelles,

- l'effet des variations des cours des monnaies étrangères ou de la juste valeur.

- IFRIC 22 : « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée »
 - La norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères" précise le cours de change à utiliser pour enregistrer une transaction en monnaie étrangère lors de sa comptabilisation initiale dans la monnaie fonctionnelle de l'entité. Mais la norme ne traite pas de la question du cours de change à retenir lorsqu'un paiement anticipé a été effectué.
 - C'est la raison pour laquelle le Comité d'interprétation des normes IFRS a élaboré la présente interprétation, qui a été ratifiée par le Board de l'IASB.
 - En application des paragraphes 21-22 d'IAS 21, la date de la transaction aux fins de déterminer le cours de change à utiliser pour la comptabilisation initiale de l'actif, la charge ou le produit connexe (ou une partie) est la date de comptabilisation initiale de l'actif non-monétaire ou du passif non-monétaire résultant du paiement ou de l'encaissement anticipé.

- Les « Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2014 – 2016 » : elles apportent des amendements mineurs aux trois normes suivantes :
 - IFRS 1 : suppression des exemptions à court terme pour les nouveaux adoptants,
 - IFRS 12 : clarification du champ d'application des dispositions relatives aux informations à fournir,
 - IAS 28 : évaluation des investissements à la juste valeur par le biais du résultat net par investissement.

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations suivants ont été publiés par l'iasb mais ne sont pas encore adoptés par l'union européenne au 31 décembre 2016 et ne sont pas applicables par anticipation en 2016 :

- IFRS 14 « Comptes de report réglementaires » (d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2016 en cas d'adoption par l'UE) ;
- IFRS 16 « Contrats de location ».

Le Groupe étudie actuellement les impacts de l'application de ces normes, sous réserve de leur adoption par l'Union européenne.

6.4/ Changements de présentation

Au 31/12/2016, des modifications de présentation de l'état de résultat global ont été apportées. Afin de satisfaire aux exigences de la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » et ainsi permettre la comparabilité avec les états financiers 2016, des reclassements de ligne à ligne ont été effectués au 31/12/2015.

Les modifications de présentation de l'état de résultat global au 31/12/2015 sont présentées dans le tableau ci-après :

Devise	31/12/2015 <i>Publié</i>	Reclassement	31/12/2015 <i>*Révisé</i>
Achats consommés	<21 086>	408	<20 678>
Charges externes	-	<11 863>	<11 863>
Autres produits et charges opérationnelles courants	<11 868>	11 455	<413>

6.5/ Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Microwave Vision S.A., société mère du Groupe et ses filiales directes et indirectes au 31 décembre 2016. Une filiale (y compris les entités ad hoc) est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote exerçables actuels ou potentiels sont pris en considération.

■ Intégration globale

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où celui-ci cesse. Les états financiers des filiales sont établis pour la période correspondant à celle de l'exercice de présentation des états financiers consolidés du Groupe en utilisant des méthodes comptables homogènes. Tous les actifs et passifs, pertes et gains latents, produits et

charges, dividendes et autres transactions résultant de transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Un changement dans le pourcentage de détention d'une filiale, sans perte de contrôle, est comptabilisé en tant que transaction sur les capitaux propres. Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. L'éventuel profit ou perte résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

Participations ne donnant pas le contrôle :

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

Intérêts dans les sociétés mises en équivalence :

Les intérêts du Groupe dans des entités mises en équivalence comprennent des intérêts dans des entreprises associées et une coentreprise. Les entités associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. Les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et la coentreprise sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Ils sont comptabilisés initialement au coût qui inclut les coûts de transaction. Après la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des entités mises en équivalence, jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prennent fin.

6.6/ Conversion des opérations en devises étrangères

Les opérations incluses dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évaluées en utilisant la devise de l'environnement économique dans lequel l'entité opère (monnaie fonctionnelle). La monnaie fonctionnelle du Groupe et la monnaie de présentation de ses états financiers sont l'euro.

Les taux de conversion des principales devises utilisées dans le Groupe sur les périodes de 12 mois closes au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 sont les suivants :

Taux de clôture	31/12/16	31/12/15	Taux moyen	31/12/16	31/12/15
Livre Sterling	1,167951	1,362490	Livre Sterling	1,221150	1,377720
Dollar Hong kong	0,122323	0,118520	Dollar Hong kong	0,116414	0,116250
Yen	0,008104	0,007630	Yen	0,008312	0,007450
Dollar US	0,948677	0,918530	Dollar US	0,903662	0,901210

6.7/ Présentation de l'état de la situation financière

L'état de la situation financière présente les actifs et passifs du Groupe en fonction de leur caractère courant ou non-courant. Un actif ou un passif est considéré comme courant lorsque le groupe s'attend à réaliser cet actif ou à régler ce passif dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice.

6.8/ Immobilisations incorporelles et *Goodwill*

■ Acquisitions réalisées à partir du 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés depuis le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est déterminé comme la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition, augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur des contreparties conditionnelles, classées en actifs ou en dettes, sont comptabilisées en résultat.

À la date d'acquisition, l'excédent entre la contrepartie transférée augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en *goodwill*.

Le *goodwill* est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, tous les ans et chaque fois qu'il y a un indice que l'unité génératrice de trésorerie a perdu de la valeur.

Si le *goodwill* a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le *goodwill* lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le *goodwill* ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

■ Acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2010

Les principales différences de traitement des acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2010 par rapport aux principes énoncés ci-dessus concernent les dispositions suivantes :

- les frais connexes aux acquisitions étaient intégrés au coût de l'acquisition pour le calcul du *goodwill*,
- les intérêts ne conférant pas le contrôle (auparavant dénommés les intérêts minoritaires) étaient évalués à leur quote-part d'actifs nets de l'entité acquise et
- les contreparties conditionnelles étaient enregistrées lors de l'acquisition uniquement lorsqu'elles correspondaient à une obligation actuelle du Groupe, s'il était probable qu'elles donnent lieu à des sorties de ressources et si elles pouvaient être estimées de manière suffisamment fiable. Les ajustements ultérieurs des contreparties conditionnelles étaient constatés dans le *goodwill*.

■ Frais de recherche et développement

Les dépenses engagées pendant la phase de recherche sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont activées en immobilisations incorporelles uniquement si elles satisfont l'ensemble des critères suivants conformément à IAS 38 Immobilisations incorporelles : (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement, (b) intention du Groupe d'achever le projet, (c) capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel, (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif, (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et (f) évaluation fiable des dépenses engagées. Dans ce cas, les Frais de développement sont amortis sur une durée d'utilisation estimée n'excédant pas 3 ans à compter de la date de première commercialisation des produits ou services.

Compte tenu du nombre important des projets de développement et de la difficulté d'identifier par projets les dépenses transversales, le Groupe considère que les critères d'activation ne sont pas remplis.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences acquis dans le cadre de l'activité courante sont enregistrés en immobilisations incorporelles.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel sauf si cette durée d'utilité est indéfinie. Le *goodwill* et les actifs incorporels dont la durée d'utilité est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation systématique au moins à chaque date de clôture. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée de vie indéterminée est réexaminée annuellement afin de déterminer si l'appréciation d'une durée d'utilité indéterminée pour cet actif continue d'être justifiée.

Dans le cas contraire, le changement d'appréciation de la nature de la durée d'utilité, d'indéterminée à finie, est comptabilisé de manière prospective. Les autres actifs incorporels sont amortis à partir de la date à laquelle ils sont prêts à être mis en service. Les durées d'utilité estimées pour les logiciels, brevets et licences sont comprises entre 3 à 5 ans en mode linéaire, à l'exception du logiciel SAP pour lequel la durée a été portée à 6 ans en 2014.

6.9/ Immobilisations corporelles

Actifs en pleine propriété

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs acquis dans le cadre d'un contrat de location-financement sont comptabilisés pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat, diminuée du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur. Les paiements minimaux de location sont répartis entre la charge financière et la réduction de la dette restant due. La charge financière est allouée pour chaque période durant la durée de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette. Les gains de cession résultant des opérations de cession-bail d'immobilisations corporelles sont reconnus intégralement lors de la vente lorsque le contrat de location est un contrat de location simple et que la transaction est réalisée à la juste valeur. Ils sont étalés en linéaire sur la durée de location dans le cas d'un contrat de location-financement.

Les actifs détenus dans le cadre de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue, de la même manière que les immobilisations en propre ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location.

Les paiements réalisés dans le cadre de locations simples sont reconnus dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les primes et avantages reçus lors de l'entrée dans la location sont reconnus en résultat de manière linéaire comme faisant intégralement partie de la charge de location.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Agencement et installations techniques	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel et outillage	3 à 7 ans	Linéaire
Matériel de bureau, informatique et immobilier	3 à 10 ans	Linéaire

Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations. Les actifs industriels sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et ne sont pas destinés à être cédés.

6.10/ Dépréciation

La valeur comptable des actifs du Groupe, autres que les stocks, les créances clients et autres créances et les actifs d'impôt différé est examinée à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée selon la méthode décrite ci-dessous.

La valeur recouvrable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et des actifs incorporels qui ne sont pas encore mis en service est estimée annuellement et dès qu'il apparaît un indice de perte de valeur.

Le *goodwill* est soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue, et dans tous les cas au moins une fois par an. De telles circonstances incluent des changements significatifs, défavorables et présentant un caractère durable de l'environnement économique ou des hypothèses et objectifs mis en avant lors de l'acquisition.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat (dans la rubrique « Autres charges »).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à cette unité génératrice de trésorerie (ou ce groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (ou du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des placements détenus par le Groupe jusqu'à leur échéance et des créances comptabilisées à leur coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale) lorsque l'effet est significatif.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux avant impôt, qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de flux de trésorerie largement indépendants, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Le Groupe réalise des tests de dépréciation du *goodwill* au niveau de l'unité génératrice de trésorerie, qui représente le plus petit niveau dans l'entité auquel les opérations sont gérées par le management, afin d'apprécier le retour sur investissement.

▮ Reprise de la perte de valeur

Une perte de valeur, constatée sur des prêts et créances ou des placements détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés à leur coût amorti, est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Les pertes de valeur comptabilisées au titre du *goodwill* sont irréversibles.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

6.11/ Stocks

Les stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués au coût standard.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production. Il exclut le coût de la sous-activité et les charges financières.

Ils font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation lorsque la valeur de réalisation devient inférieure à la valeur comptable.

6.12/ Actifs financiers

▮ Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants incluent principalement les dépôts de garantie effectués dans le cadre de l'activité.

▮ Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers détenus à des fins de transactions comprennent principalement des valeurs mobilières de placement et sont évalués à la juste valeur, avec les gains et les pertes correspondants reconnus en résultat.

La juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transactions est le prix de marché vendeur à la date du bilan et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

▮ Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat au titre des montants estimés irrécouvrables, lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif a perdu de sa valeur. Les facteurs pris en compte pour identifier ces pertes de valeur potentielles sont principalement les difficultés financières avérées d'un débiteur ou les retards de paiement.

▮ Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme (durée du placement généralement inférieure ou égale à 3 mois), très liquides (cession possible à tout moment sans impact sur la valeur liquidative), qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie

et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur (possèdent notamment un historique attestant de la régularité de la progression de leur performance).

▮ Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer et couvrir opérationnellement les risques de variation de taux de change.

6.13/ Capital

▮ Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

▮ Actions propres

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres dans la réserve pour actions propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est présenté en prime d'émission.

6.14/ Dettes financières

▮ Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont reconnus, à l'origine, à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables, le cas échéant. Après la reconnaissance initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

▮ Taux d'intérêt effectif

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'actualiser exactement les flux de trésorerie futurs jusqu'à leur échéance, de façon à obtenir la valeur nette de la dette à la date de reconnaissance initiale. Pour calculer le taux d'intérêt effectif d'une dette financière, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des échéances de remboursement contractuelles.

▮ Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement attribuables à la mise en place d'une ligne de crédit. Les coûts de transaction incluent les honoraires et commissions payés aux agents et aux conseils. Ils n'incluent pas l'allocation des frais administratifs et les frais de siège.

Concernant les dettes financières évaluées à leur coût amorti, les coûts de transaction sont inclus dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et, ainsi, sont amortis en résultat sur la durée de l'emprunt concerné.

▮ Dettes financières nettes

Les dettes financières nettes incluent les emprunts portant intérêt et les intérêts à payer, nets de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

6.15/ Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'elle peut être estimée de façon fiable et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Provisions pour litiges et contentieux

Les provisions pour litiges et contentieux comprennent les coûts estimés au titre des risques, litiges, contentieux et réclamations de la part de tiers.

Ces provisions incluent également les charges relatives aux contentieux de nature sociale et fiscale. Le montant des redressements notifiés (ou en cours de notification) par l'administration ne fait pas l'objet d'une provision s'il est estimé que les points notifiés ne sont pas fondés ou s'il existe une probabilité satisfaisante de faire valoir le bien-fondé de la position du Groupe dans le contentieux en cours l'opposant à l'administration compétente.

La part des redressements non contestés est enregistrée en dettes dès que le montant est connu.

6.16/ Avantages du personnel

Les engagements de retraites et avantages assimilés couvrent les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes à cotisations définies qui ne sont pas porteurs d'engagement futur lorsque l'obligation juridique ou implicite de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations enregistrées en charges lorsqu'elles sont dues ;
- les régimes à prestations définies par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations.

L'obligation nette du Groupe au titre des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi, incluant les régimes de retraite, est calculée séparément en estimant le montant des avantages futurs auxquels les employés ont droit au titre des services rendus dans la période en cours et dans les périodes passées. Ce montant est actualisé afin de calculer sa valeur actuelle. Le taux d'actualisation est un indice composé d'obligations de première catégorie d'entreprises industrielles et commerciales de la zone Euro avec une échéance supérieure à 10 ans. Le calcul est réalisé annuellement par un actuair e indépendant à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées.

Les hypothèses retenues pour la France sont les suivantes :

Taux d'augmentation des salaires :	1% constant
Convention collective :	Métallurgie
Initiative de départ:	Salarié
Méthode de calcul :	Prospective prorata temporis
Taux d'actualisation:	1,31%
Rotation du personnel :	5% jusqu'à 50 ans
Age de départ :	67

Les engagements en Italie (provision TFR « *Trattamento di fine Rapporto* ») sont définis par la loi. Les bases de calcul sont les suivantes :

- une dotation annuelle égale à 7,7% des salaires bruts,
- une réévaluation des salaires de 1,8% par an

Le passif enregistré au bilan au titre des régimes à prestations définies représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des plans à prestations définies à la date de clôture, ajustée des gains et pertes actuariels. Lorsque les droits des employés augmentent (ou sont réduits) par suite d'une modification de régime, la part de l'augmentation (ou de la diminution) liée aux services passés rendus par les employés est reconnue en charge (produit) de façon linéaire sur la durée moyenne résiduelle des plans. Lorsque les droits sont acquis immédiatement, la charge (le produit) est reconnu(e) immédiatement au compte de résultat.

Le coût des services au titre de la période et des périodes passées est présenté au compte de résultat en charges de personnel.

Les charges et produits liés à l'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies sont présentés en charges et produits financiers.

Les écarts actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global.

6.17/ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure conformément à la norme IAS37 relative aux contrats de construction.

Des produits à recevoir (travaux non facturés) ou des produits constatés d'avance sont enregistrés sur la base du chiffre d'affaires total estimé et du degré d'avancement constaté par affaire (prix de revient total réalisé à la clôture de l'exercice par rapport au prix de revient total prévisionnel à la fin du contrat) pour constater l'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement.

Le montant des produits comptabilisés sur les contrats terminés ou en cours de réalisation est porté sur la ligne Chiffre d'affaires.

Dans le cas où une perte à terminaison est envisagée, cette perte est constatée par la voie d'une provision pour risques sous déduction de la perte à l'avancement déjà constatée.

6.18/ Frais publi-promotionnels

Ils incluent principalement les dépenses engagées pour faire connaître et assurer la promotion auprès des clients ou des consommateurs. Ces coûts sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, conformément au texte « Amélioration des IFRS » relatif à la clarification des dispositions de la norme IAS 38 sur les dépenses de publicité.

6.19/ Autres produits et autres charges opérationnels

Les produits et charges opérationnels résultant d'événements anormaux ou inhabituels sont inclus sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels ». Cette rubrique comprend, en particulier, les plus et moins-values de cessions d'actifs importantes ou inhabituelles, les coûts de restructuration ou d'intégration des entreprises acquises qui sont de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance, les coûts de cessation d'activité, les frais connexes des acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises. Ces éléments sont présentés séparément dans le compte de résultat afin de permettre l'évaluation de la performance récurrente du groupe Microwave Vision S.A.

6.20/ Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier brut comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits financiers comprennent les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres charges financières comprennent les provisions pour dépréciation d'actifs financiers et les charges financières diverses.

6.21/ Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

La société considère que la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) n'est pas un impôt sur le résultat.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : le *goodwill* non déductible fiscalement, les différences temporaires liées à des participations dans des filiales dès lors qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible, ainsi que la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction, qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur les hypothèses retenues par le Groupe pour recouvrer la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il devient improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler les actifs et passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

Le calcul de l'impôt sur le résultat de l'exercice est expliqué dans la note 10.23.

6.22/ Subventions

Le Groupe réalise des dépenses de recherche et développement et peut bénéficier à ce titre d'un Crédit d'Impôt Recherche. La norme IAS 20 impose aux entreprises d'affecter les subventions publiques aux coûts, charges ou actifs, qu'elles sont censées compenser. Le crédit d'impôt recherche est assimilé à une subvention publique et est à ce titre être enregistré dans la ligne autres produits.

La société bénéficie aussi du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE). Conformément à l'IAS 20, ce crédit d'impôt a été enregistré en déduction des charges de personnel.

7. Evènements significatifs de l'exercice

7.1/ Faits marquants

L'année 2016 a été marquée par la mise en route opérationnelle d'un nouveau site de production à San Diego en Californie. La mise en place d'une nouvelle direction et le transfert d'un responsable en recherche et développement français dans cette filiale du groupe vont conduire d'une part à augmenter notre capacité de production et d'autre part à mettre sur le marché des produits nouveaux plus compétitifs.

7.2/ Evènements postérieurs à la clôture

Dans le cadre de la défense de ses brevets, le groupe MVG a conclu le 8 mars 2017 un accord stratégique d'échange de propriété intellectuelle avec la société ETS – Lindgren. Cet accord préserve les intérêts des deux parties et a mis fin, de facto, aux procédures juridiques qui les opposaient aux Etats-Unis.

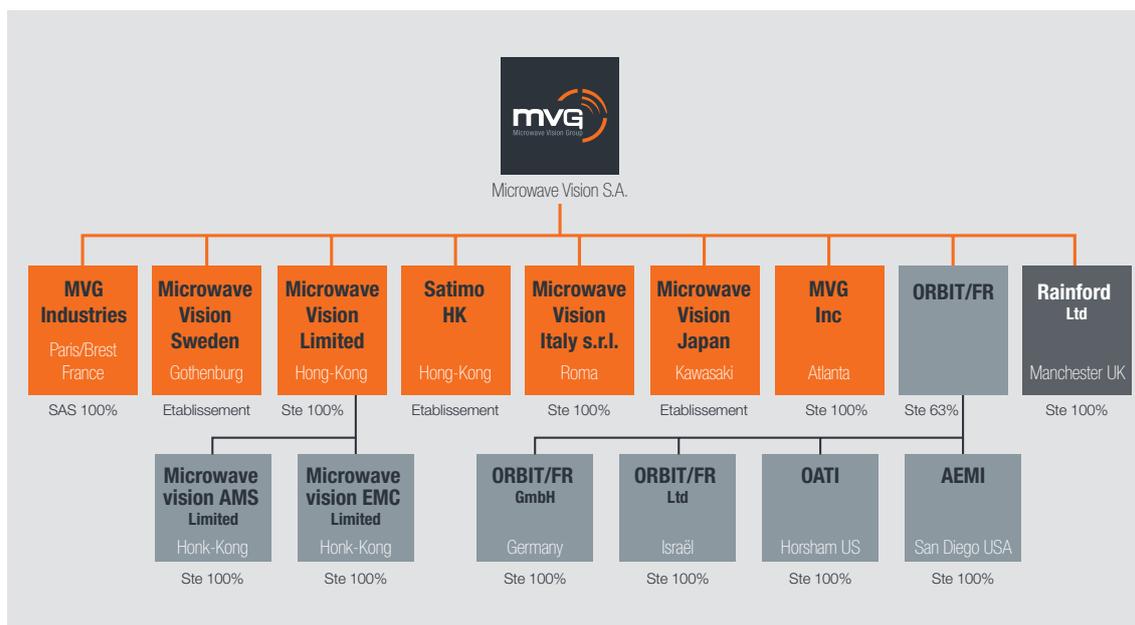
8. Périmètre de consolidation

8.1/ Activité

Elle s'articule autour de 4 pôles d'activités :

- **Le pôle opérationnel AMS** (*Antenna Measurement Systems*) dédié aux mesures des antennes, activité historique du Groupe, présente une offre variée de produits couvrant quasiment tous les besoins des centres de Recherche et Développement des produits embarquant des systèmes de communication sans fil. Ces équipements s'adressent à toutes les industries utilisant des antennes (spatiales, avioniques ou encore automobiles) et aux acteurs des radiocommunications (opérateurs, départements R&D des fabricants de portables, fabricants d'antennes, laboratoires de contrôle).
- **Le pôle opérationnel EMC** (*Electro-Magnetic Compatibility*) dédié aux tests de Compatibilité Electromagnétique (CEM) des systèmes. Cette BU offre des solutions pour tester de l'aptitude des appareils à fonctionner dans des environnements électroniques et à ne pas produire eux-mêmes de perturbations.
- **Le pôle opérationnel EIC** (*Environmental and Industrial Control*) dédié aux tests de contrôle industriel et environnemental. MVG a développé une gamme complète de petits produits dédiés au contrôle du niveau des ondes électromagnétiques.
- **Le pôle prospectif lié à la R&D NSH** (*National Security and Healthcare*) dédié à la R&D concernant les instruments d'imagerie médicale et d'imagerie de sécurité pour les aéroports.

8.2/ Organigramme



8.3/ Liste des sociétés consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation au 31/12/2016 sont présentées ci-dessous :

Entités	Activité	Siège social	Méthode de consolidation au 31/12/16	Méthode de consolidation au 31/12/15	% de contrôle au 31/12/16	% de contrôle au 31/12/15	% d'intérêts au 31/12/16	% d'intérêts au 31/12/15
MICROWAVE VISION S.A.	Holding / Distribution / Fabrication		Entité consolidante					
MVG INDUSTRIES	Fabrication / R&D	Paris/Brest - France	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MICROWAVE VISION ITALY S.R.L.	Fabrication / R&D	Rome - Italie	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MVG INC	Distribution / Maintenance	Atlanta - USA	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MICROWAVE VISION EMC	Distribution / Maintenance	Hong-Kong	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MICROWAVE VISION AMS	Distribution / Maintenance	Hong-Kong	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MICROWAVE VISION Limited et ses filiales	Holding	Hong-Kong	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
RAINFORD LTD	Fabrication	Manchester - UK	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Sous Groupe ORBIT/FR*	Fabrication / Distribution	Horsham - USA	Intégration Globale	Intégration Globale	63,00%	63,00%	63,00%	63,00%

(*) composé de : Orbit/FR Europe, GmbH – Orbit/FR Engineering, Ltd – Advanced ElectroMagnetic, Inc – Orbit Advanced Technologies, inc

Entité non consolidée

La société METRAWARE, détenue à hauteur de 10% par la société MVG INDUSTRIES, n'est pas consolidée.

Entités consolidées

MICROWAVE VISION S.A.

C'est la holding du groupe, société de droit français et admise à la côte d'Altemext. Outre la direction générale, elle assure les fonctions finance, marketing et commerciale du groupe.

MVG INDUSTRIES SAS

Elle fabrique l'ensemble des systèmes pour MICROWAVE. Cette entité est le centre de R&D le plus important du groupe. En outre elle assure également le support client et la maintenance à chaque fois qu'un établissement étranger en exprime le besoin. MVG Industries est implantée sur deux sites, l'un en région parisienne, aux Ulis, et l'autre en Bretagne, à Brest.

MVG, Inc.

La société, basée à Atlanta, a un rôle commercial et assure la maintenance des systèmes installés en Amérique du nord.

MVG ASIA PACIFIC Ltd

Microwave Vision Ltd est la holding du groupe à Hong Kong, qui détient deux sociétés opérationnelles: Microwave Vision AMS, Ltd et Microwave Vision EMC, Ltd qui commercialisent et assurent la maintenance des systèmes installés en région APAC.

MVG ITALY S.R.L.

La société, basée à Rome, a une activité de production de petites antennes ainsi qu'un centre de R&D qui travaille de manière étroite avec MVG industries SAS.

RAINFORD Ltd

Basée en Angleterre à Manchester, elle a été rachetée en juillet 2012. Elle fabrique des chambres anéchoïdes à destination des clients du groupe, et vers le marché de la compatibilité électro magnétique, qui est un des leviers de croissance du Groupe.

SOUS-GROUPE ORBIT/FR

Le sous-groupe Orbit/FR est constitué de 5 entités :

- Une holding ORBIT FR Inc. située à Horsham aux Etats-Unis et qui n'a aucun rôle opérationnel,
- ORBIT GmbH basée à Munich en Allemagne assure la commercialisation des produits Orbit/FR en Europe, ainsi que la fabrication de certains systèmes spécifiques,
- ORBIT Ltd basée à Emek Hefer en Israël assure la fabrication pour l'ensemble du groupe des positionneurs et des mâts et leur distribution pour sa région,
- ORBIT US située à Horsham aux Etats-Unis est en charge de la diffusion des produits Orbit/FR pour la zone Amérique. Cette entité fait également de l'intégration de matériels fabriqués en Israël,
- AEMI US basée à Otay aux Etats-Unis est l'entité du groupe qui conçoit et réalise les absorbants électromagnétiques pour toutes les sociétés du groupe.
- Etablissements autonomes :
 - MVG SUEDE, basé à Göteborg, est le siège de la direction commerciale européenne,
 - MICROWAVE VISION JAPON basé à Tokyo assure la commercialisation des produits du Groupe ainsi que leur maintenance sur le territoire japonais.
 - SATIMO HONK KONG assure la commercialisation des produits du Groupe « Satimo » sur le territoire chinois.

Les établissements autonomes sont agrégés au sein de la holding Microwave Vision S.A.

9. Comparabilité des comptes

9.1/ Changements comptables

Aucun changement comptable n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

9.2/ Variations de périmètre

Aucune variation de périmètre n'est intervenue sur l'exercice 2016.

10. Explication des comptes du bilan, du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés et sont exprimés en milliers d'euros.

10.1/ Goodwill

(En milliers d'euros)	31/12/15	Augmentation	Diminution	31/12/16
MVG INDUSTRIES / ANTENESSA	3 529	-	-	3 529
RAINFORD LTD	2 015	-	-	2 015
ORBIT/FR	7 987	-	-	7 987
VALEURS BRUTES	13 530	-	-	13 531
MVG INDUSTRIES / ANTENESSA	-	-	-	-
RAINFORD LTD	-	-	-	-
ORBIT/FR	-	-	-	-
DÉPRÉCIATIONS	-	-	-	-
MVG INDUSTRIES / ANTENESSA	3 529	-	-	3 529
RAINFORD LTD	2 015	-	-	2 015
ORBIT/FR	7 987	-	-	7 987
VALEURS NETTES	13 530	-	-	13 531

Des tests de dépréciation sont réalisés annuellement en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs sur la base des prévisions d'exploitation existantes portant au minimum sur une période de 4 ans. Les prévisions existantes sont fondées sur l'expérience passée ainsi que sur les perspectives d'évolution du marché et tiennent compte du business plan de l'entreprise. Les flux postérieurs à cette période de 4 ans sont calculés par application d'un taux de croissance à l'infini de 2%.

L'organisation de MVG Industries ne permet pas de suivre l'unité générale génératrice de trésorerie (UGT) Antenessa. En conséquence, le *goodwill* Antenessa a été réaffecté en 2010 à l'UGT MVG Industries, nouvelle et plus petite UGT. Les trois UGT suivies par le Groupe, qui génèrent des flux de trésorerie indépendants, sont désormais MVG Industries, Orbit/FR et Rainford.

L'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition est effectuée chaque année : la valeur au bilan est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

La valeur d'usage des UGT a été estimée par la Direction sur la base des valeurs actualisées attendues, en fonction des prévisions et des projections existantes des flux de trésorerie avant impôts déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) sur une période de 4 ans. Un taux d'actualisation, après impôt, de 11% est appliqué. La valeur terminale a été évaluée sur la base du dernier free Cash-flow (année 2020) actualisé à l'infini tels que définis dans les business plans de l'entreprise.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs nets (y compris l'écart d'acquisition). Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

Aucune indication de perte de valeur n'a été identifiée au 31/12/2016.

	Exercice clos au 31/12/2016			
	Période de projection des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	Taux cumulé de croissance à 4 ans	Autre(s) hypothèse(s) clé(s)
MVG INDUSTRIES	2020	11%	30,35%	Néant
ORBIT/FR	2020	11%	18,95%	Néant
RAINFORD	2020	11%	1,75%	Néant

	Ecart entre la valeur recouvrable de l'UGT et la valeur comptable (M€)	"Valeur seuil" de l'hypothèse
MVG INDUSTRIES	12,8	Taux d'actualisation 15,2%
ORBIT/FR	10,5	Taux d'actualisation 17,9%
RAINFORD	4,6	Taux d'actualisation 19,6%

10.2/ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit.

(En milliers d'euros)	31/12/15	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Reclassements	31/12/16
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	808	808
Concessions, brevets, licences	2 733	76	-	-	<23>	2 785
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	125	-	-	-	<10>	115
VALEURS BRUTES	2 858	76	-	-	774	3 708
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	<775>	<775>
Concessions, brevets, licences	<1 820>	<354>	-	-	0	<2 174>
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	<1 820>	<354>	-	-	<775>	<2 949>
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	33	33
Concessions, brevets, licences	913	<278>	-	-	<23>	611
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	125	-	-	-	<10>	115
VALEURS NETTES	1 038	<278>	-	-	<1>	758

(En milliers d'euros)	31/12/14	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	Reclassements	31/12/15
Concessions, brevets, licences	2 392	255	<16>	<185>	287	2 734
Immobilisations incorporelles en cours	101	124	-	-	<101>	124
VALEURS BRUTES	2 493	378	<16>	<185>	186	2 858
Concessions, brevets, licences	<1 807>	<192>	354	<12>	<163>	<1 820>
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	<1 807>	<192>	354	<12>	<163>	<1 820>
Concessions, brevets, licences	585	63	339	<197>	124	914
Immobilisations incorporelles en cours	101	124	-	-	<101>	124
VALEURS NETTES	686	186	339	<197>	23	1 038

10.3/ Immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles correspondent principalement à du matériel de bureau et outils informatiques.

(En milliers d'euros)	31/12/15	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	Reclassements	31/12/16
Installations techniques, mat. & out.	14 651	1 294	<100>	260	756	16 861
Autres immobilisations corporelles	4 556	1 269	<63>	143	<0>	5 904
Immobilisations corporelles en cours	794	962	-	-	<781>	975
VALEURS BRUTES	20 001	3 526	<163>	402	<25>	23 740
Installations techniques, mat. & out.	<9 654>	<1 777>	72	<143>	1 705	<9 797>
Autres immobilisations corporelles	<1 181>	<433>	62	<72>	<1 702>	<3 325>
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	10 835	<2 210>	134	<215>	3	13 123
Installations techniques, mat. & out.	4 997	<483>	<28>	117	2 461	7 063
Autres immobilisations corporelles	3 375	836	<1>	71	<1 702>	2 579
Immobilisations corporelles en cours	794	962	-	-	<781>	975
VALEURS NETTES	9 165	1 316	<29>	188	<23>	10 618

(En milliers d'euros)	31/12/14	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	Reclassements	31/12/15
Installations techniques, mat. & out.	11 954	1 106	<174>	563	1 202	14 651
Autres immobilisations corporelles	3 749	533	<37>	311	-	4 556
Immobilisations corporelles en cours	1 028	794	-	-	<1 028>	794
VALEURS BRUTES	16 731	2 433	<211>	874	174	20 001
Installations techniques, mat. & out.	<7 950>	<1 509>	159	<353>	<1>	<9 654>
Autres immobilisations corporelles	<660>	<356>	21	<189>	3	<1 181>
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS	<8 610>	<1 865>	180	<542>	1	10 835
Installations techniques, mat. & out.	4 004	<403>	<15>	210	1 201	4 997
Autres immobilisations corporelles	3 089	177	<16>	122	3	3 375
Immobilisations corporelles en cours	1 028	794	-	-	<1 028>	794
VALEURS NETTES	8 121	568	<31>	332	176	9 165

10.4/ Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement aux dépôts et cautionnements.

	31/12/16	31/12/15
Participations dans les sociétés non consolidées	30	30
Dépôts et cautionnements	633	604
TOTAL	663	634

Aucune dépréciation n'a été enregistrée.

10.5/ Autres actifs long terme

Les autres actifs long terme sont constitués essentiellement de frais d'émission d'emprunt.

10.6/ Stocks

Les stocks se décomposent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/16	31/12/15
Stocks de mat. 1 ^{ères} et autres approvisionnements	11 451	7 921
Stocks d'encours	-	1 763
Stocks de produits intermédiaires et finis	140	136
VALEURS BRUTES	11 591	9 820
Stocks de mat. 1 ^{ères} et autres approvisionnements	<1 225>	<290>
Stocks d'encours	-	-
Stocks de produits intermédiaires et finis	-	-
DÉPRÉCIATIONS	<1 225>	<290>
Stocks de mat. 1 ^{ères} et autres approvisionnements	10 226	7 631
Stocks d'encours	-	1 763
Stocks de produits intermédiaires et finis	140	136
VALEURS NETTES	10 366	9 530

Les dépréciations sur stocks ont évolué comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/15	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/16
Stocks de mat. 1 ^{ères} et autres approvisionnements	(290)	(225)	122	(42)	(791)	(1 225)
TOTAL	<290>	<225>	122	<42>	<791>	<1 225>

10.7/ Créances clients et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants se décomposent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/16	31/12/15
Créances clients - valeur brute	31 052	31 738
Provision pour dépréciation des créances clients	<252>	<256>
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	30 800	31 482
Avances et acomptes versés	344	15
Comptes courants débiteurs	104	122
Créances sociales et fiscales	1 127	1 557
Charges constatées d'avance	248	74
Créances sur cession d'Immobilisations	-	-
Débiteurs divers	983	1 876
AUTRES ACTIFS COURANTS	2 806	3 645
TOTAL	33 606	35 127

Les dépréciations ont évolué comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/15	Dotations	Reprises	Variation périmètre	Ecarts de conversion	Autres variations	31/12/16
Dépréciation des clients	<257>	-	-	-	1	3	<252>
TOTAL	-	-	-	-	1	3	<252>

10.8/ Créances d'impôt courant

Au 31/12/2016, les créances d'impôts sont principalement constitués des créances du Groupe au titre de l'impôt sur les sociétés, des créances de « crédit d'impôt Compétitivité de l'Emploi » (CICE) et de « Crédit d'Impôt Recherche » (CIR).

10.9/ Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les éléments suivants au 31/12/2016 :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/16	31/12/15
Valeurs mobilières de placement	19 586	20 633
Disponibilités	7 068	5 359
TOTAL	26 655	25 992

10.10/ Capital social

Au 31 décembre 2016, le capital social se compose de 6 282 166 actions d'une valeur nominale de 0,20 euro.

10.10.1. Actions propres

	Nombre d'actions propres	Valeur (En milliers d'euros)
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	71 407	713
Augmentation de capital	-	-
Rachat ou annulation d'actions propres	2 419	-
Perte sur contrat de liquidité	-	<21>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	73 826	692

10.10.2. Capital Potentiel

La situation des titres donnant accès au capital existant au 31 décembre 2016 peut se présenter comme suit :

	BSA
Date de l'assemblée générale	31/10/06
Date du conseil d'administration	26/02/07
Nombres de titres émis	8 000
Nombre de bénéficiaires	1
Prix d'exercice	23,2
Date limite d'exercice	26/02/17
NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION AU 31/12/2015	8 000
Nombres de titres exercés sur la période	0
NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION 31/12/2016	8 000

Principales caractéristiques des 8 000 Bons de souscription d'actions :

- Chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision S.A. d'une valeur nominale de 0,20 euros ;
- Prix unitaire d'émission des BSA : 2,32 euros ;
- Prix unitaire de souscription de l'action : 23,20 euros ;
- Délai d'exercice : 26 Février 2017.

	BSA
Date de l'assemblée générale	06/06/14
Date du conseil d'administration	18/07/14
Nombres de titres émis	310 000
Nombre de bénéficiaires	34
Prix d'exercice	13,5
Date limite d'exercice	18/07/17
NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION AU 31/12/2015	310 000
Nombres de titres exercés sur la période	0
NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION 31/12/2016	310 000

Principales caractéristiques des 310 000 Bons de souscription d'actions :

- Chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision S.A. d'une valeur nominale de 0,20 euros ;
- Prix unitaire d'émission des BSA : 0,67 euros ;
- Prix unitaire de souscription de l'action : 13,50 euros ;
- Délai d'exercice : 18 juillet 2017.

La norme IFRS2 prévoit, entre autres, que toutes les transactions réglées en instruments de capitaux propres devront être reflétées dans les états financiers au moment où le service correspondant est rendu.

La société a procédé à la valorisation de ces instruments en retenant le modèle de Black & Scholes et aucun impact n'a été constaté au compte de résultat de l'exercice.

10.10.3. Répartition du capital

Au 31 décembre 2016, le capital est réparti de la façon suivante :

	Nb d'actions	% capital
Salariés	741 298	12%
Investisseurs	1 607 671	26%
Flottant	3 933 217	63%
TOTAL	6 282 186	-

Dans l'hypothèse où les bons et les options de souscription d'actions seraient exercés, l'incidence sur la répartition du capital serait la suivante :

	Nb d'actions	% capital
Salariés	1 059 298	16%
Investisseurs	1 607 671	24%
Flottant	3 933 217	60%
TOTAL	6 600 186	-

10.11/ Provisions pour risques et charges

Les provisions se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/15	Dotations	Reprises utilisées	Ecarts de conversion	Reclassements	31/12/16
Provisions pour avantages au personnel	697	61	<15>	-	-	793
TOTAL ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	697	61	<15>	-	-	793
Provisions pour garanties	769	204	<192>	19	<8>	791
TOTAL PROVISIONS COURANTES	769	204	<192>	19	<8>	791
TOTAL	1 465	265	<207>	19	<8>	1 585

Les provisions pour avantages au personnel représentent la provision pour indemnités de départ à la retraite pour les activités du Groupe situées en France et en Italie.

Les hypothèses retenues et les modalités de calcul sont présentées en note 6.16.

10.12/ Impôts différés

Les impôts différés actif et passif retraités dans les comptes consolidés s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
Impôts différés actifs	4 041	3 910
Impôts différés passifs	-	<105>
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	4 041	3 805

(Voir note 10.23.2)

10.13/ Emprunts et dettes financières diverses

10.13.1. Emprunts et dettes financières

La variation des emprunts et dettes financières s'analyse comme suit au 31/12/2016 :

(En milliers d'euros)	31/12/15	Augmentation	Remboursement	Ecart de change	Reclassement	31/12/16
Emprunts obligataires	4 000	0	0	0	0	4 000
Emprunts auprès des étabts de crédit	3 331	0	<1 216>	0	0	2 115
Autres emprunts	911	82	<133>	38	<117>	781
Intérêts courus	27	<13>	0	0	0	13
TOTAL EMPRUNTS ET INTÉRÊTS COURUS	8 269	69	<1 349>	38	<117>	6 968
Concours bancaires courants	314	1 454	0	0	0	1 769
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	8 583	1 523	<1 349>	38	<117>	8 737

10.13.2. Ventilation par principales devises

L'ensemble des dettes financières est libellé en euros.

10.13.3. Ventilation par échéance

(En milliers d'euros)	Courants		Non courants		31/12/16	31/12/15
	31/12/16	31/12/15	31/12/16	31/12/15		
Emprunts obligataires	-	-	4 000	4 000	4 000	4 000
Autres emprunts bancaires	1 043	1 221	1 072	2 110	2 115	3 331
TSDI	-	-	-	-	-	-
Dettes financières résultant des contrats de location - financement	20	27	-	20	20	46
Autres emprunts	248	154	584	737	833	891
EMPRUNTS	1 311	1 402	5 656	6 867	6 968	8 269
Concours bancaires courants	1 769	314	-	-	1 769	314
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	3 080	1 716	5 656	6 867	8 737	8 583

10.13.4. Caractéristiques des principaux emprunts du groupe

(En milliers d'euros)	Valeur comptable	Taux	Échéance	Banque
MVG HOLDING	4 000	4,80%	20/12/19	CACEIS
MVG HOLDING	1 457	3,27 + Variable (0,2%)	28/02/19	OSEO
MVG HOLDING	657	euribor 3 mois +2,75%	25/07/2018 et 25/07/2018	CIC SG
MVG HOLDING	238	0	31/03/22	Bpifrance
MVG ITALIE	70	5,71%	10/12/25	INTESA SANPAOLO
MVG INDUSTRIES	475	0	31/03/19	Bpifrance

10.13.5. Covenants

La Société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du Groupe. Le Groupe ne présentant pas d'endettement net, les covenants sont respectés à la date de clôture de l'exercice. Ils font l'objet d'un audit externe.

10.14/ Autres passifs à court terme

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants:

(En milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
Fournisseurs	10 486	14 146
Avances et acomptes reçus sur commandes	345	822
Dettes sociales	1 951	1 910
Dettes fiscales	1 533	1 321
Produits constatés d'avance	7 955	3 724
Autres dettes	40	387
TOTAL	22 310	22 310

10.15/ Juste valeur des actifs et passifs financiers

La catégorisation des actifs et passifs financiers est la suivante :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêt, créances et dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Autres actifs financiers non courants	663	-	-	-	-	-
Autres actifs long terme	87	-	-	87	-	-
ACTIFS NON COURANTS	750	-	-	87	-	-
Créances clients	30 800	-	-	30 800	-	-
Actifs actifs courants	2 806	-	-	2 806	-	-
Créances d'impôt courant	2 725	-	-	2 725	-	-
Trésorerie	26 655	26 655	-	-	-	-
ACTIFS COURANTS	62 985	26 655	-	36 331	-	-
ACTIF	63 736	26 655	-	36 418	-	-
Dettes financières à long terme	5 657	-	-	-	5 657	-
PASSIF NON COURANT	5 657	-	-	-	5 657	-
Dettes financières à court terme	3 080	-	-	-	3 080	-
Dettes fournisseurs	10 486	-	-	-	10 486	-
Passif d'impôt courant	476	-	-	-	-	-
Autres dettes	11 348	-	-	-	11 348	-
PASSIFS COURANTS	25 390	-	-	-	24 914	-
PASSIF	31 046	-	-	-	30 570	-

10.16/ Chiffre d'affaires

10.16.1. Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/16	31/12/15
BU AMS	53 641	49 225
BU EMC	10 330	9 000
BU EIC	2 048	1 900
BU NSH	-	-
TOTAL	66 019	60 126

10.16.2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/16	31/12/15
Europe	22 929	22 841
Asie	23 043	19 845
Amérique du Nord	20 047	17 440
TOTAL	66 019	60 126

10.17/ Achats consommés

Les achats consommés se décomposent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/16	31/12/15
Achats matières premières et autres approvisionnements	<19 512>	<19 037>
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements	796	1 479
Achats marchandises	<29>	-
Autres achats consommés	<5 765>	<3 120>
TOTAL	<24 511>	<20 678>

10.18/ Charges externes

La ventilation des charges externes est présentée dans le tableau suivant :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/16	31/12/15
Locations et charges locatives	<2 108>	<1 969>
Entretiens et réparations	<216>	<212>
Primes d'assurance	<347>	<365>
Divers	0	-
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	<1 975>	<2 135>
Energie	<900>	<1 011>
Publicité	<651>	<490>
Transports	<1 961>	<1 911>
Déplacements, missions	<3 138>	<3 182>
Frais postaux	<336>	<351>
Services bancaires	<259>	<237>
TOTAL	<11 891>	<11 863>

10.19/ Charges de personnel

Le détail des charges de personnel est présenté dans le tableau suivant :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/16	31/12/15
Salaires et traitements	<18 556>	<17 033>
Charges sociales	<3 432>	<3 239>
Autres charges de personnel	<457>	<861>
Provisions engagement de retraite	-	<81>
TOTAL CHARGES EXTERNES	<22 445>	<21 214>

10.20/ Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/16	31/12/15
Dotations amortissements immobilisations	<2 324>	<1 742>
Dotations provisions sur actifs circulants	<225>	<255>
Dotation aux autres prov. d'exploitation	<48>	<287>
Dotations provisions pour risques et charges	<265>	0
TOTAL DOTATIONS	<2 861>	<2 285>
Reprises provisions sur autres actifs circulants	299	0
Reprises provisions sur risques et charges	30	0
TOTAL REPRISES	329	0
DOTATIONS NETTES DE REPRISES	<2 533>	<2 285>

10.21/ Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants se composent des éléments suivants :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/16	31/12/15
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	125	-
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	-	-
Produits de cessions d'immobilisations	30	-
Autres produits exceptionnels	-	360
Ajustement de provisions	-	127
TOTAL PRODUITS OPÉRATIONNELS NON COURANTS	155	488
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	<43>	-
VNC Immobilisations corporelles cédées	<29>	<20>
Honoraires juridiques non récurrents	<1 798>	<3 275>
TOTAL CHARGES OPÉRATIONNELLES NON COURANTES	<1 870>	<3 295>
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS	<1 715>	<2 807>

10.22/ Résultat financier

Le résultat financier est composé principalement des intérêts sur les emprunts.

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/16	31/12/15
Dividendes	-	-
Autres produits de participation	5	2
Produits nets sur cessions VMP	35	37
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	40	39
Charges d'intérêts sur emprunts	<672>	<683>
Coût de l'endettement financier brut	<672>	<683>
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	<632>	<644>
Dotations aux provisions	-	<8>
Autres charges financières	-	<83>
Autres produits financiers	166	-
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	166	<91>
RÉSULTAT FINANCIER NET	<465>	<735>

10.23/ Impôt sur les résultats

10.23.1. Analyse de l'impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur le résultat s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
Impôts exigibles	<1 598>	<385>
Impôts différés	223	<81>
TOTAL	<1 374>	<466>

10.23.2. Analyse de l'impôt différé par nature

La composition et l'évolution par nature de l'impôt différé actif et passif sont détaillées dans les tableaux suivants :

Impôt différé actif	31/12/2015	Par autres éléments du résultat global	Par le résultat	31/12/2016
Frais sur acquisition d'immobilisations	18	-	-	18
Activation déficits reportables	1 979	<21>	21	1 979
Provision indemnités départ à la retraite	108	17	<1>	124
Plus value sur cession interne	72	2	9	83
Autres	9	<0>	<2>	7
Impôt différé social	1 833	15	-	1 848
Compensation IDA / IDP	<110>	-	90	<20>
TOTAL	3 910	13	117	4 040

Impôt différé passif	31/12/2015	Par autres éléments du résultat global	Par le résultat	31/12/2016
Provisions réglementées	13	-	-	13
Actions propres	-	-	7	7
Autres	204	-	<204>	-
Compensation IDA / IDP	<110>	-	90	<20>
TOTAL	107	0	(107)	(0)
NET	3 803	13	225	4 040

10.23.3. Analyse de la preuve d'impôt

(En milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	163	<837>
Impôts sur les résultats	1 374	466
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS AVANT IMPÔTS	1 537	<370>
Impôt théorique au taux de la société mère	512	<123>
Ecart de taux sociétés étrangères	<196>	<107>
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées	1 540	1 278
Utilisation / activation de déficits reportables antérieurs non activés	<217>	<15>
Différence permanentes	<266>	<566>
TOTAL	1 374	467

11. Risques

11.1/ Risques de marché et instruments financiers

11.1.1. Risque de taux

Le Groupe est exposé à des risques de taux. Les principaux instruments financiers du Groupe sont constitués d'emprunts bancaires et de découverts auprès des banques et de trésorerie. Par ailleurs, le Groupe détient des actifs et passifs financiers tels que des créances et dettes commerciales qui sont générées par ses activités.

La dette du Groupe, à l'exception de l'emprunt obligataire, est souscrite à taux variable. Néanmoins, ces emprunts ont fait l'objet d'un swap de taux afin de se couvrir contre le risque de taux.

11.1.2. Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change transactionnel principalement sur les devises suivantes : le dollar américain, le dollar Hongkongais, le Shekel, le Yen, la livre et le Yuan. Ce risque de change transactionnel correspond aux variations de change qui affectent les transactions enregistrées en résultat opérationnel (flux de chiffre d'affaires, flux des coûts des achats de matières, flux des coûts liés aux taux horaires des salaires).

Le groupe n'a pas recours aux instruments dérivés pour couvrir son risque de change.

11.1.3. Risque de liquidité

Le Groupe n'a pas d'échéances de remboursement significatives à court et moyen terme au titre de son endettement qui ne seraient pas couvertes par la trésorerie.

11.1.4. Risque de contrepartie

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Risque clients

Le Groupe réalisant la majeure partie de son chiffre d'affaires avec de grands groupes industriels français et étrangers de renom, il est peu confronté à des problèmes d'insolvabilité de ces clients.

Risque de trésorerie

Le risque de liquidité concernant la trésorerie et les équivalents de trésorerie est également limité par la qualité des contreparties en question qui sont exclusivement des établissements financiers de notoriété nationale et internationale.

La trésorerie est principalement placée en SICAV monétaire de la banque HSBC (19,3 millions), et en compte à terme au près du CIC (3,0 millions).

11.2/ Risques environnementaux

Le Groupe veille à analyser l'évolution des règlements et des lois relatifs à la protection de l'environnement et n'anticipe pas pour le futur d'incidence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats ou le patrimoine du Groupe. La Société étudie la mise en place d'un système de management environnemental (SME) afin d'améliorer en permanence les performances du Groupe en matière d'environnement et de prévention de la pollution.

12. Autres informations

12.1/ Effectif moyen

Sur l'exercice 2016, l'effectif salarié moyen est de 341 salariés toutes entités confondues comparé à 335 salariés sur l'exercice 2015.

12.2/ Engagements hors-bilan

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Cautions marché étranger émises en euro: 4 878 128 €,
- Cautions marché étranger émises en USD : 964 806 \$
- Nantissement de fonds de commerce de la filiale MVG Industries, SAS dans le cadre de l'emprunt CIC / Société Générale: 2 650 000 €,
- Nantissement de compte de titres financiers SAS dans le cadre de l'emprunt CIC / Société Générale: 3 180 000 €,
- Nantissement de 95.1% des actions composant le capital social de MVG Industries en garantie de l'emprunt CIC / Société Générale,
- Dans le cadre du déménagement de l'usine de la société Rainford Ltd en Angleterre, MVG Holding s'est portée garante auprès des propriétaires du respect par la société Rainford Ltd des obligations résultant du bail et s'engage à indemniser les propriétaires en cas de manquement par Rainford Ltd de ses obligations, voire à se substituer à cette dernière en concluant un nouveau bail avec les propriétaires aux mêmes termes et conditions que le bail conclu,
- Garantie d'instruments financiers portant sur les cautions marché étranger: 1 000 000 €.

12.3/ Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas fournie dans la mesure où elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

12.4/ Parties liées

Il n'existe pas d'entreprise associée ou de coentreprise. Les principaux dirigeants de Microwave Vision S.A. sont :

- Philippe GARREAU (Président directeur général)
- Arnaud GANDOIS (Directeur général délégué)
- Luc DUCHESNE (Directeur général délégué)
- Gianni BARONE (Directeur commercial)
- Eric BEAUMONT (Directeur de la stratégie)
- Olivier GURS (Directeur financier)

12.5/ Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires relatifs aux prestations des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2016 s'élèvent à 288 k€ dont 235 k€ pour l'audit des comptes de l'exercice et 53 k€ pour d'autres services.

B. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration
à l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 22 juin 2017.
Comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2016.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de l'activité du groupe MICROWAVE VISION, des résultats de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2016, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes IFRS.

Il vous sera également rendu compte dans un instant de la mission de vos Co-commissaires aux Comptes.

Leur rapport, celui de votre Conseil, de même que les comptes, le bilan et les documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions réglementaires.

Conformément aux dispositions légales, nous vous présentons notre rapport sur la gestion du groupe :

1. Situation et activité du Groupe

1.1. Activité du groupe

Sur l'année, le chiffre d'affaires du groupe ressort à 66,0 M€ en croissance organique de 10% (+11,0% à taux de change constant). Cette belle performance confirme le dynamisme commercial du Groupe et l'adéquation de ses solutions technologiques avec les attentes des clients.

Du point de vue sectoriel, l'Aérospatiale/Défense a connu une croissance très forte sur cet exercice, de 23,2% par rapport à 2015, et représente 56% du chiffre d'affaires 2016 (vs 50,4% en 2015). Les activités Télécommunications Civiles quant à elles, ressortent à 28,8 M€, en léger recul mais devraient rebondir en 2017 au vu du carnet de commandes.

La répartition géographique reste très équilibrée avec 35% du chiffre d'affaires réalisés en Europe-Moyen Orient, 35% en Asie et 30% aux Etats-Unis.

Le pôle AMS (Antenna Measurement System), contribue pour 53,6 M€ au chiffre d'affaires annuel (81% du chiffre d'affaires) en croissance de 9% par rapport à l'an dernier et portée par une activité toujours record sur l'Aérospatiale/Défense. Du point de vue géographique, l'activité commerciale de ce pôle a été particulièrement favorable en Asie et aux Etats-Unis.

Le pôle EMC (Electromagnetic Compatibility) enregistre la plus forte progression sur cet exercice et réalise un chiffre d'affaires de 10,3 M€ contre 9,0 M€ l'an dernier, en croissance de 14%. Cette bonne dynamique est le résultat d'une activité très soutenue en Europe et du succès du partenariat avec Amplifier Research aux Etats-Unis.

Enfin le chiffre d'affaires du pôle EIC (Environmental and Industrial Control) ressort à 2 M€ en croissance de 8% grâce à l'extension de son réseau de distribution qui a porté ses fruits au second semestre.

1.2. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Fort d'un niveau de prises de commandes particulièrement élevé en 2016 à 74 M€ (75 M€ à taux de change constant), le Groupe démarre ce nouvel exercice avec un carnet de commandes au 1^{er} janvier 2017 de 62 M€ contre 55 M€ au 1^{er} janvier 2016. Le Groupe bénéficie ainsi d'une très bonne visibilité pour l'année 2017. L'activité commerciale depuis le début de l'année continue également d'être dense et bien orientée dans toutes les divisions du Groupe.

De plus, le Groupe prépare activement le lancement de ses solutions 5G très attendues par le marché. Le prototype StarLab 5G a été présenté lors du salon EuCAP le 20 mars dernier, avec des perspectives commerciales prometteuses sur le secteur des Télécoms compte tenu de son avance technologique sur les solutions concurrentes.

1.3. Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport

Dans le cadre de la défense de ses brevets, le groupe MVG a conclu le 8 mars 2017 un accord stratégique d'échange de propriété intellectuelle avec la société ETS – Lindgren. Cet accord préserve l'intérêt des deux parties et a mis fin, de facto, aux procédures juridiques qui les opposaient aux Etats-Unis.

1.4. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des sociétés comprises dans la consolidation

Informations relatives au personnel

L'effectif au 31 décembre 2016 était de 341 personnes et se composait de :

- MVG Industries SAS: 155 salariés
- Orbit/FR, Ltd : 145 salariés
- Rainford, Ltd : 41 salariés

Informations relatives à l'environnement

La société étudie la mise en place d'un système de management environnemental (SME). Cela permettrait d'améliorer en permanence les performances du groupe en matière d'environnement et de prévention de la pollution. La société continue de s'engager vis à vis de ses clients sur l'application des exigences RoHS même si la plupart de ses produits et équipements ne sont pas visés par la réglementation.

1.5. Description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté

Risques commerciaux

Notre groupe est exposé aux risques commerciaux mais présente, compte tenu de son historique, une bonne immunité face à ce risque. Cette immunité provient d'efforts internes et d'une bonne adaptation aux conjonctures extérieures.

- Situation géographique,
Notre groupe est présent équitablement sur les trois continents.
- Situation du marché,
Notre groupe, à l'écoute de ses clients, est très actif en matière de développement de nouveaux produits. Cette stratégie nous permet d'éviter l'érosion de nos parts de marché.
- Situation monétaire européenne,
Il existe un risque commercial lié à la valeur de l'euro comparée au dollar. Nos principaux concurrents sont américains. Notre groupe est donc plus compétitif lorsque l'euro s'affaiblit par rapport au dollar. Cet avantage peut devenir un risque dans le cas contraire d'un renforcement de l'euro.
- Situation monétaire internationale,
Le groupe travaille de manière récurrente avec la Russie, l'Inde et le Japon. L'économie japonaise reste peu dynamique mais l'activité commerciale demeure néanmoins orientée à la hausse. D'une façon générale, les contrats sont libellés en euro, en dollar américain et en livre sterling.

Risques clients

Le groupe Microwave Vision réalisant la majeure partie de son chiffre d'affaires avec de grands groupes industriels français et étrangers de renoms, est peu confronté à des problèmes d'insolvabilité. En 2016, aucune perte exceptionnelle significative n'a été comptabilisée sur des créances clients. S'agissant des grands systèmes de mesure, la facturation est effectuée par paliers, au fur et à mesure de l'avancement des systèmes. S'agissant des produits standardisés, le groupe demande une avance à la commande puis un paiement à la livraison du produit puis un dernier paiement à la recette finale du produit.

Bien que nos clients soient solvables, notre groupe est sensible à la forte exigence de ses clients en matière de respect des calendriers de livraisons et de recettes. Le risque client devient un risque en autofinancement si les créances clients ne sont pas rentrées dans des délais raisonnables.

De plus, la répartition géographique équilibrée des ventes réalisées en 2016 par le Groupe (35% de son chiffre d'affaires en Europe, 35% en Asie et 30% aux Etats-Unis) et le nombre élevé de grandes signatures minimise le risque client.

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires réalisé par le 1^{er} et les cinq premiers clients de la Société :

Part dans le CA en k€	2013	2014	2015	2016
1 ^{er} Client	3 790	5 665	4 480	5 970
Les 5 premiers clients	10 942	15 149	10 534	13 464

Risque de taux d'intérêt

La dette du groupe Microwave Vision, à l'exception de l'emprunt obligataire réalisé en décembre 2014, est souscrite à taux variable. Néanmoins, ce risque est amoindri par la mise en place d'un instrument de couverture en vue de limiter l'effet de variation des taux.

Dans le cadre de sa politique de couverture de risque de taux d'intérêt, le groupe a souscrit à une assurance annuelle lui permettant de convertir ses emprunts à taux variables en taux fixes. Tant que le groupe souscrit à cette assurance, il n'est pas soumis à l'influence des variations de taux.

Risque de taux de change

Le groupe présente une diversité géographique de ses activités, il est donc exposé au risque de change transactionnel principalement sur les devises suivantes : le dollar américain, la livre Sterling, le dollar Hong-kongais, le Shekel, le Yen et finalement le Yuan. Ce risque de change transactionnel correspond aux variations de change qui affectent les transactions enregistrées en résultat opérationnel (flux de chiffre d'affaires, flux des coûts des achats de matières, flux des taux horaires des salaires).

Risques liés à la propriété intellectuelle – Brevets et droits d'exploitation

Le groupe Microwave Vision veille à protéger sa technologie par le dépôt de brevets et également au travers du maintien élevé du secret industriel.

Toutefois, compte tenu de ses activités antérieures à 1996 et du fait de son fonctionnement actuel, MVG est parfois amenée à utiliser des brevets dont elle ne possède pas l'entière propriété. Le groupe estime quasi nulle sa dépendance aux brevets et licences dont il n'est pas seuls propriétaires, ces derniers ne participant pas à plus de 1% du chiffre d'affaires de notre groupe.

Le groupe a fait face en 2016 à l'exploitation d'un de ses brevets clefs par la concurrence américaine (accord stratégique signé en mars 2017 – voir & 1.3) et asiatique et a donc engagé des actions juridiques pour défendre sa propriété intellectuelle.

Risques liés aux évolutions technologiques

En plus de ses propres brevets et des brevets codétenus, le groupe Microwave Vision développe des technologies propriétaires afin de maintenir une position compétitive. Néanmoins, les systèmes de mesure

permettant d'obtenir les caractéristiques des équipements recevant et/ou émettant des ondes électromagnétiques sont soumis aux évolutions technologiques et donc à une potentielle obsolescence. Pour se prémunir contre l'arrivée de nouveaux systèmes de mesure plus performants ou plus adaptés aux besoins de nos clients, le Groupe consacre en moyenne 10% de son chiffre d'affaires à la Recherche et au Développement. Le Groupe bénéficie du Crédit Impôt Recherche en France.

En outre, les composants de base utilisés par le Groupe dans le développement de ses produits peuvent évoluer, voire disparaître à terme. Dans ces hypothèses, le développement des produits du groupe pourrait être significativement retardé ou remis en cause et pourrait nécessiter la mise en œuvre par notre groupe d'investissements complémentaires pour substituer lesdits composants. L'activité du groupe, ses résultats et ses perspectives pourraient s'en trouver affectés.

Risques vis-à-vis de collaborateurs-clés

L'atout majeur du groupe Microwave Vision est d'avoir su réunir au sein du groupe un ensemble de collaborateurs-clés placés aux postes stratégiques de l'entreprise. Ces collaborateurs travaillent ensemble depuis de nombreuses années. Ils disposent des atouts intellectuels nécessaires pour participer à tous les nouveaux challenges liés à notre croissance qu'elle soit organique ou externe. Le départ d'un ou plusieurs d'entre eux pourrait être préjudiciable et constituer un risque pour notre groupe.

Risques de fraude

Le risque de fraude existe et se traduit par des sollicitations indésirables par courriel ou par téléphone. Le management du groupe se déplaçant continuellement dans chacune des filiales, cela a permis de développer un intuitionnisme significatif. Ainsi, cette bonne connaissance des personnes nous protège des tentatives de fraude où une personne tierce tente de se faire passer pour l'un des dirigeants du groupe ou encore, lorsque des sollicitations semblant provenir de nos courriers électroniques nous sont transmises. Le personnel est informé de ces possibilités et des sensibilisations par la DCRI sont faites régulièrement dans nos locaux Français.

Le risque de fraude interne est contrôlé ; nous avons mis en place des niveaux de vérification multiples sur les feuilles de frais, sur l'attribution des pouvoirs bancaires, sur les achats de biens et de services et sur les ouvertures de comptes clients.

Activité en matière de recherche et développement

Durant l'exercice 2016, le groupe a continué son effort de Recherche et Développement à 9.2% de son chiffre d'affaires (10% en 2015). Le groupe a produit des démonstrateurs pour tous ses nouveaux produits, ce qui permet d'ores et déjà de présenter à ses clients des nouveautés parfaitement fonctionnelles. C'est un facteur important dans le processus décisionnel des clients. De manière générale, les efforts effectués en Recherche et Développement ont pour but de préparer notre groupe à la montée en fréquence des futurs produits de communications 5G. L'ambition du groupe est d'être un acteur incontournable des futurs systèmes de mesure 5G. De plus, le groupe continue le développement de sous-systèmes matériels et logiciels qui s'inscrivent au sein même des technologies multi-capteurs en vue de faire face aux futures exigences de ses marchés.

2. Situation économique du Groupe

2.1 Bilan : Actif et Passif

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la société s'élevait à 103 051 k€. Il s'élevait à 102 518 k€ au 31 décembre 2015.

La structure bilantielle évolue notablement sur les points suivants :

Concernant l'actif :

1 – Les actifs non-courants progressent de +1 074 k€ (29 700 k€ en 2016) principalement suite à une variation nette des immobilisations corporelles et incorporelles nette (1 173 k€).

2 – Les actifs courants diminuent de -541 k€ (73 351 k€ en 2016), sous l'effet d'une augmentation des stocks (+836 k€) et de la trésorerie (+663 k€) et d'une diminution des créances clients (-682 k€), des créances d'impôts courants (-518 k€) et des autres actifs courants (-839 k€).

Concernant le passif :

- Les fonds propres passent de 70 055 k€ à 70 420 k€,
- L'endettement à long terme passe 6 867 k€ à 5 657 k€
- L'endettement est de 8 737 k€,
- Le poste fournisseurs et comptes rattachés passe de 14 145 k€ au 31 décembre 2015 à 10 486 k€ en 2016.

2.2. Compte de résultat

Le taux moyen du \$ sur l'année 2016 était de 1.1066 \$ pour 1 € contre 1.1096 pour 1 € en 2015 (-0.27%).

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 66 019 k€ hors taxes contre 60 126 k€ pour l'exercice précédent,
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 59 768 k€ contre 54 684 k€ au titre de l'exercice précédent,
- Les charges exceptionnelles se sont élevées à 1 715 k€ (1 382 k€ de frais d'avocats, 333 k€ de frais de déménagement et de double loyer) contre 2 807 k€ au titre de l'exercice précédent.
- Le résultat opérationnel courant ressort à 3 718 k€ contre 3 171 k€ pour l'exercice précédent,
- Le résultat financier se situe à -465 k€ au 31 décembre 2016 contre -734 k€ au 31 décembre 2015,
- Le résultat net se situe à 163 k€ au 31 décembre 2016 contre -837 k€ au 31 décembre 2015,
- Le résultat net, part du groupe se situe à 1 044 k€ au 31 décembre 2016 contre -72 k€ au 31 décembre 2015.

Compte tenu de ces éléments, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 1 537 k€ au titre de l'exercice 2016 pour -370 k€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

L'impôt sur le résultat représente au 31 décembre 2016 une charge de 1 374 k€. L'augmentation comparée à l'exercice 2015 s'explique par des événements exceptionnels relatifs à l'exercice 2008.

2.3. Liste des filiales françaises et étrangères

Les sociétés détenues par le groupe directement ou indirectement sont :

- MVG Industries filiale à 100% qui détient une participation minoritaire dans la société Metraware,
- MVG, Inc. filiale à 100%, qui est basée à Atlanta aux Etats-Unis,
- MV Italy, SRL, filiale à 100%, qui est basée à Rome en Italie,
- Microwave Vision, Ltd, filiale à 100% qui détient deux filiales : MV AMS, Ltd et MVG EMC, Ltd, qui sont basées à Hong-Kong,
- RAINFORD EMC Systems Ltd, filiale à 100% qui est basée à Manchester, au Royaume Uni,
- ORBIT/FR, Inc filiale à 63% qui détient 100% du capital des sociétés Aemi, Orbit GmbH, Orbit Engineering et Orbit Advanced technologies, basées respectivement à Philadelphie aux Etats-Unis, à San-Diego aux Etats-Unis, à Tel-Aviv en Israël, à Munich en Allemagne.

2.4. Informations sectorielles sur l'activité du Groupe

Le Groupe MVG est divisé en 4 pôles:

- **Le pôle AMS**, concerne l'activité de mesure d'antennes,
- **Le pôle EMC**, concerne le secteur de la compatibilité électro magnétique,
- **Le pôle EIC**, concerne le secteur de l'environnement et le contrôle industriel.
- **Le pôle NSH** concerne les instruments d'imagerie médicale et d'imagerie de sécurité pour les aéroports.

Le tableau suivant présente le détail du compte de résultat par secteur :

Compte de résultats sectoriel (en k€)	AMS		EMC		EIC		NSH	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Chiffre d'affaires	53 627	49 200	10 330	9 000	2 048	1 900	0	0
Résultat opérationnel	3 021	2 593	582	474	115	104	0	0

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires par région géographique :

Chiffre d'affaires (en k€)	31/12/16 (12 mois)	31/12/15 (12 mois)
Europe	22 915	22 848
Amérique du nord	20 061	17 437
Asie	23 043	19 841
TOTAL	66 019	60 126

Les chiffres d'affaires sont présentés en fonction du lieu d'implantation de l'entité facturant le chiffre d'affaires.

Les principales caractéristiques des emprunts et dettes financières sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nature	Nominal (en k€)	31/12/2016 (en k€)	A - d'1 an (en k€)	A + d'1 an (en k€)	Taux
Emprunt ORBIT/FR SG CIC	3 283	658	513	145	Euribor 3 mois + 2,17 %
BPI	650	475	188	287	0 %
Emprunt Participatif 2012	2 650	1 458	530	928	Euribor 3 mois + 2,7 %
Emprunt Obligataire 2013	4 000	4 000	-	4 000	Taux d'intérêt à 4,80 %
Emprunt BPI innovation	238	238	36	202	0 %
Emprunt Intensa San Paolo	70	61	9	52	Taux d'intérêt à 5,71 %
Intérêts courus sur emprunts	13	13	13	0	-
Crédit-Bail	129	58	8	50	-
Concours bancaires	0	1 769	1 769	0	-
Divers	0	7	7	0	-
TOTAL	11 033	8 737	3 073	5 664	-

Nous vous demandons d'approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils vous sont présentés, le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration et le rapport de vos Co-commissaires aux Comptes.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de leur gestion aux administrateurs et décharge de responsabilité à vos Co-commissaires aux comptes.

Nous vous remercions de votre confiance, et vous invitons maintenant à voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Le Conseil d'Administration

C. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur:

- le contrôle des comptes consolidés de la société Microwave Vision, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les notes « 6.8 Immobilisations incorporelles et goodwill » et « 6.10 Dépréciation » de l'annexe aux comptes consolidés exposent les règles d'évaluation des goodwill. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes suivies par votre société, nous nous sommes assurés que les flux de trésorerie futurs calculés, établis sous la responsabilité de la Direction Générale de la société, étaient construits sur la base d'hypothèses cohérentes et vraisemblables, confirmant ainsi la valeur nette comptable des écarts d'acquisition ;
- la société reconnaît les actifs d'impôts différés selon les modalités décrites dans la note « 6.21 Impôt sur le résultat » de l'annexe aux comptes consolidés. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des données et des hypothèses à la base de l'évaluation des actifs d'impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 28 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

Auditeurs & Conseils associés

Représenté par Philippe Mendes

RSM Paris

Représenté par François Aupic

D. COMPTE ANNUELS SOCIAUX DE MICROWAVE VISION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

/ Bilan actif

	Brut	Amort. & Prov	Net 31/12/2016	%	Net 31/12/2015	%
Capital souscrit non appelé (0)						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Recherche et développement	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	984 297	547 314	436 983	0,48	545 516	0,61
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	113 767	-	113 767	0,13	123 932	0,14
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel & outillage industriels	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	102 473	84 130	18 343	0,02	23 569	0,03
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Avances & acomptes	-	-	-	-	-	-
Participations évaluées selon mise en équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres Participations	33 873 645	-	33 873 645	37,49	33 873 645	38,00
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts	2 353 210	-	2 353 210	2,60	1 832 096	2,06
Autres immobilisations financières	875 658	169 549	706 110	0,78	830 793	0,93
TOTAL (I)	38 303 051	800 993	37 502 058	41,50	37 229 552	41,76
ACTIF CIRCULANT						
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-	48 856	0,05
En cours de production de biens	-	-	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-	46 275	0,05
Marchandises	-	-	-	-	-	-
Avances & acomptes versés sur commandes	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	26 656 736	-	26 656 736	29,50	23 191 770	26,02
Autres créances	-	-	-	-	-	-
• Fournisseurs débiteurs	-	-	-	-	-	-
• Personnel	-	-	-	-	89	0,00
• Organismes sociaux	-	-	-	-	-	-
• Etat, impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	301 560	0,34
• Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	379 889	-	379 889	0,42	528 159	0,59
• Autres	2 859 009	-	2 859 009	3,16	3 752 787	4,21
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	22 308 169	-	22 308 169	24,69	22 783 281	25,56
Instruments de trésorerie	-	-	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-	830 858	0,93
Charges constatées d'avance	108 078	-	108 078	0,12	57 080	0,06
TOTAL (II)	52 311 881	-	52 311 881	57,90	51 540 716	57,82
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	87 209	-	87 209	0,10	135 374	0,15
Primes de remboursement des obligations (IV)	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (V)	454 806	-	454 806	0,50	238 369	0,27
TOTAL ACTIF (0 à V)	91 156 947	800 993	90 355 955	100,00	89 144 011	100,00

Bilan passif

	Net 31/12/2016	%	Net 31/12/2015	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 256 433	1,39	1 256 433	1,41
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	52 485 211	58,09	52 485 211	58,88
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserve légale	350 971	0,39	350 971	0,39
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	191 510	0,21	191 510	0,21
Report à nouveau	5 419 731	6,00	6 848 897	7,68
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-1 955 859	-2,15	-1 361 839	-1,52
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	48 664	0,05	37 646	0,04
TOTAL (I)	57 796 662	63,97	59 808 828	67,09
Produits des émissions de titres participatifs	-	-	-	-
Avances conditionnées	-	-	-	-
TOTAL (II)	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	454 806	0,50	238 369	0,27
TOTAL (III)	454 806	0,50	238 369	0,27
EMPRUNTS ET DETTES				
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	4 000 000	4,43	4 000 000	4,43
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
• Emprunts	251 922	0,28	265 155	0,30
• Découverts, concours bancaires	673 536	0,75	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-	-
• Divers	2 115 184	2,34	3 331 353	3,74
• Associés	3 162 988	3,50	3 129 881	3,51
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	4 869	0,01	256 899	0,29
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 018 713	23,26	17 185 250	19,28
Dettes fiscales et sociales	-	-	-	-
• Personnel	119 602	0,13	116 444	0,13
• Organismes sociaux	171 835	0,19	160 800	0,18
• Etat, impôts sur les bénéfices	3 523	0,00	-	-
• Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	464 884	0,51	502 312	0,56
• Etat, obligations cautionnées	-	-	-	-
• Autres impôts, taxes et assimilés	29 900	0,03	16 051	0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Instruments de trésorerie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	85 941	0,10	121 379	0,14
TOTAL (IV)	32 102 898	35,53	29 085 524	32,63
Ecart de conversion passif (V)	1 589	0,00	11 289	0,01
TOTAL PASSIF (I à V)	90 355 955	100,00	89 144 011	100,00

Compte de résultat

	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	%	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	%	Variation absolue (12/12)	%
Ventes de marchandises	-	-	-	-	-	-	-	-
Production vendue biens	2 545 590	222 689	2 768 279	21,94	5 657 159	36,38	-2 888 880	-51,06
Production vendue services	2 310 011	7 539 481	9 849 492	78,06	9 891 032	63,62	-41 540	-0,41
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	4 855 601	7 762 170	12 617 771	100,00	15 548 191	100,00	-2 930 420	-18,84
Production stockée			-	-	-	-	-	-
Production immobilisée			57 356	0,45	99 838	0,64	-42 482	-42,54
Subventions d'exploitation			-	-	-	-	-	-
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			6 951	0,06	106 844	0,69	-99 893	-93,48
Autres produits			153	0,00	7	0,00	146	N/S
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			12 682 231	100,51	15 754 880	101,33	-3 072 649	-19,49
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-	-	-	-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-	-	-	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 234 910	9,79	1 580 850	10,17	-345 940	-21,87
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-	-	-	-	-	-
Autres achats et charges externes			9 015 753	71,45	11 492 947	73,92	-2 477 194	-21,54
Impôts, taxes et versements assimilés			99 666	0,79	38 556	0,25	61 110	158,50
Salaires et traitements			1 185 931	9,40	1 068 897	6,87	117 034	10,95
Charges sociales			441 132	3,50	395 536	2,54	45 596	11,53
Dotations aux amortissements sur immobilisations			229 514	1,82	212 795	1,37	16 719	7,86
Dotations aux provisions sur immobilisations			-	-	-	-	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			-	-	-	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges			-	-	-	-	-	-
Autres charges			205 446	1,63	253 383	1,63	-47 937	-18,91
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			12 412 352	98,37	15 042 964	96,75	-2 630 612	-17,48
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			269 880	2,14	711 916	4,58	-442 036	-62,08
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			-	-	-	-	-	-
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			-	-	-	-	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-	-	-	-	-
Produits financiers de participations			-	-	-	-	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances			-	-	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés			230 575	1,83	271 912	1,75	-41 337	-15,19
Reprises sur provisions et transferts de charges			304 909	2,42	178 897	1,15	126 012	70,44
Différences positives de change			619 129	4,91	728 541	4,69	-109 412	-15,01
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			35 307	0,28	37 322	0,24	-2 015	-5,39
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			1 189 921	9,43	1 216 671	7,83	-26 750	-2,19
Dotations financières aux amortissements et provisions			624 355	4,95	304 909	1,96	319 446	104,77
Intérêts et charges assimilés			555 549	4,40	580 930	3,74	-25 381	-4,36
Différences négatives de change			455 319	3,61	876 265	5,64	-420 946	-48,03
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			-	-	-	-	-	-
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			1 635 222	12,96	1 762 104	11,33	-126 882	-7,19
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-445 301	-3,52	-545 433	-3,50	100 132	18,36
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-175 422	-1,38	166 483	1,07	-341 905	-205,36

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	%	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	%	Variation absolue (12/12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-	-	-	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-	7 000	0,05	-7 000	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	-	-	7 000	0,05	-7 000	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 636 581	12,97	1 900 467	12,22	-263 886	-13,88
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-	3 508	0,02	-3 508	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	11 018	0,09	11 018	0,07	-	0,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 647 599	13,06	1 914 994	12,32	-267 395	-13,95
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 647 599	-13,05	-1 907 994	-12,26	260 395	13,65
Participation des salariés (IX)	-	-	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	132 838	1,05	-379 671	-2,43	512 509	134,99
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	13 872 152	109,94	16 978 552	109,20	-3 106 400	-18,29
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 828 011	125,44	18 340 391	117,96	-2 512 380	-13,69
RÉSULTAT NET	-1 955 859 <i>Perte</i>	-15,49	-1 361 839 <i>Perte</i>	-8,75	-594 020	-43,61
Dont Crédit-bail mobilier	14 310	0,11	14 310	0,09	-	0,00
Dont Crédit-bail immobilier	-	-	-	-	-	-

SOMMAIRE

1/ Faits marquants de l'exercice	P 51
2/ Principes, règles et méthodes comptables	P 51
2.1. Conversion des établissements autonomes	P 52
2.2. Immobilisations incorporelles	P 52
2.3. Immobilisations corporelles	P 52
2.4. Immobilisations financières	P 52
2.5. Stocks	P 53
2.6. Créances	P 53
2.7. Opérations en monnaies étrangères	P 53
2.8. Valeurs mobilières de placement	P 53
2.9. Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts	P 53
2.10. Provisions	P 53
2.11. Indemnité de départ à la retraite	P 53
2.12. Reconnaissance des produits	P 54
2.13. Événements postérieurs à la clôture	P 54
2.14. Intégration fiscale	P 54
3/ Notes sur le bilan	P 55
3.1. Immobilisations incorporelles	P 55
3.2. Immobilisations corporelles	P 55
3.3. Immobilisations financières	P 55
3.4. Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé	P 55
3.5. Stocks	P 56
3.6. Créances clients	P 56
3.7. Autres créances	P 56
3.8. Valeurs mobilières de placement	P 56
3.9. Charges constatées d'avance	P 57
3.10. Capitaux propres	P 57
3.11. Variations des provisions	P 58
3.12. Emprunts et dettes financières	P 58
3.13. Dettes fournisseurs	P 59
3.14. Dettes fiscales et sociales	P 59
3.15. Compte de régularisation passif	P 59
4/ Autres informations	P 60
4.1. Détail du résultat financier	P 60
4.2. Détail du résultat exceptionnel	P 60
4.3. Ventilation de la production vendue par zone géographique	P 60
4.4. Engagements en matière de retraite	P 60
4.5. Liste des filiales et participations	P 61
4.6. Charges et produits financiers entreprises liées	P 61
4.7. Effectif moyen employé durant l'exercice	P 61
4.8. Rémunération des dirigeants	P 61
4.9. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	P 61
4.10. Engagements hors bilan	P 62
4.11. Honoraires des commissaires aux comptes	P 62

Annexes aux comptes sociaux de Microwave Vision pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

- **Le total bilan pour l'exercice clos le 31/12/2016 est de 90 355 955 € avant l'affectation du résultat.**
- **Le compte de résultat dégage une perte de 1 955 859 €.**
- **L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.**
- **Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.**
- **Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 20/04/2017.**

Ils comprennent les comptes de Microwave Vision, SA (MVG) et de ses établissements étrangers, à savoir :

- **SATIMO Hong Kong**
- **Microwave Vision Japon**
- **Microwave Vision Suède**

1/ Faits marquants de l'exercice

Microwave Vision S.A. fait face en 2016 à l'exploitation d'un de ses brevets clefs par la concurrence américaine et asiatique et a donc engagé des actions juridiques pour défendre sa propriété intellectuelle.

Suite à la décision du conseil d'administration du 28/04/2015, l'établissement italien a enregistré officiellement sa fermeture auprès de la chambre du commerce de Rome en date du 13/01/2016.

2/ Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2016 ont été établis en conformité avec le plan comptable général issu du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N°2014-03, modifié par le règlement ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes,
- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Hong Kong, Suède, et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels après leur conversion en euro.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction de la nature des postes comptables convertis, à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période.
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique.

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils concernent l'implémentation du logiciel SAP et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée allant de 3 à 6 ans.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

Agencements et installations	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 7 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau, informatique et mobilier	3 à 10 ans

2.4. Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport. Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'utilité de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- des capitaux propres de la filiale ;
- de ses perspectives d'avenir selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Ces flux sont déterminés sur la base de prévisions sur un horizon de quatre ans avec une hypothèse de croissance à l'infini de 2 % à compter de la cinquième année et un taux d'actualisation de 11 %.

2.5. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes. Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

2.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

2.9. Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

2.10. Provisions

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent principalement les provisions pour pertes de change.

2.11. Indemnité de départ à la retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2016.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'augmentation des salaires : 1% constant
- Convention collective : métallurgie
- Initiative de départ : salarié
- Méthode de calcul : prospective prorata temporis
- Taux d'actualisation : 1,31%
- Rotation du personnel : 5% jusqu'à 50 ans
- Age de départ : 67.

// 2.12. Reconnaissance des produits

Microwave Vision est une holding mixte. Son chiffre d'affaires est constitué d'une part de management fees et d'autre part, des ventes réalisées par les établissements étrangers.

Les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires de ces établissements sont les suivantes :

- **Vente de produits et d'études :** le chiffre d'affaires est comptabilisé suivant la méthode à l'avancement. Le pourcentage d'avancement a été déterminé en divisant le prix de revient réalisé à la clôture de l'exercice par le prix de revient total du contrat. Dans le cas où une perte à terminaison devient probable, elle est constatée par la voie d'une provision pour risques.
- **Maintenance :** les contrats de maintenance sont facturés une fois par an à leur date anniversaire. Ils sont comptabilisés en produits au prorata temporis.

// 2.13. Evénements postérieurs à la clôture

Un accord stratégique d'échange de la propriété intellectuelle a été conclu entre MVG Group et la société ETS – Lindgren, dans le cadre de la défense de ses brevets, en mars 2017, mettant fin au litige.

// 2.14. Intégration fiscale

La société fait partie d'un groupe d'intégration dont elle est tête de groupe.

3/ Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire.

3.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute 31/12/2015	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2016	Amortissements au 31/12/2016	Valeur nette 31/12/2016
Autres immobilisations incorporelles	916 777	-	-	67 520	984 297	547 314	436 983
Immobilisations incorporelles en cours	123 932	57 355	-	-67 520	113 767	-	-
TOTAL	1 040 709	57 355	0	0	1 098 064	547 314	436 983

3.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/12/2015	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2016	Amortissements au 31/12/2016	Valeur nette 31/12/2016
Matériel et outillage industriel	11 964	2 169	-	-	14 133	15 766	-1 632
Agencements	24 374	-	24 374	-	-	-	-
Matériel de transport	21 686	-	-	-	21 686	4 707	16 979
Matériel de bureau et mobilier informatique	66 334	320	-	-	66 654	63 657	2 997
TOTAL	124 358	2 489	24 374	0	102 473	84 130	18 344

3.3. Immobilisations financières

	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Titres de participation	33 873 645	-	-	33 873 645
Prêts	1 832 096	521 114	-	2 353 210
Autres immobilisations financières	897 333	-	21 675	875 658
TOTAL	36 603 075	521 114	21 675	37 102 514

Les actions propres sont présentées au 31 décembre 2016 dans le poste « Autres immobilisations financières » pour un montant brut de 691 954 € contre 713 005 € à la clôture de l'exercice précédent.

3.4. Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé

	31/12/2015	Dotations	Reprises	31/12/2016
Frais de recherche et développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	371 260	176 053	0	547 314
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	371 260	176 053	0	547 314
Matériels et outillages industriels	11 862	3 904	-	15 766
Agencements	24 374	-	24 374	-
Matériels de transport	369	4 338	-	4 707
Matériels de bureau et mobilier informatique	64 186	-	529	63 657
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 790	8 242	24 903	84 130
Autres immobilisations financières	66 540	169 549	66 540	169 549
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	66 540	169 549	66 540	169 549
TOTAL	538 590	353 844	91 443	800 993

3.5. Stocks

Néant.

3.6. Créances clients

Le solde clients au 31 décembre 2016 se décompose de la façon suivante :

	Créances clients	Produits non encore facturés
France	20 529 385	478 436
Suède	32 613	-
Hong Kong	5 012 971	648 297
Japon	271 250	362 137
TOTAL	25 167 866	1 488 870

L'ensemble de ces créances est à moins d'1 an.

3.7. Autres créances

	31/12/2015	31/12/2016
Personnel - Note de frais	-	-
Etat - Crédit d'impôt recherche	3 059 859	2 563 733
TVA déductible	306 198	265 907
Crédit de TVA à reporter	137 279	113 982
TVA sur factures non parvenues	15 882	-
Créditeurs divers (Avances)	89	-
Liaison financière MV Spain	103 288	103 288
Liaison financière MVG Industries	940 252	62 943
Liaison MVG AMS, Ltd	19 653	47 519
Liaison Microwave Vision, Ltd	95	98
Fournisseurs avoirs à recevoir	-	81 428
TOTAL	4 582 595	3 238 898

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an à l'exception des créances de CIR et CICE dont la quote-part à moins d'un an est estimé à 1 417 347 € (financement CIR 2016). Une partie du CIR est liée aux dépenses engagées pour la protection de nos brevets.

Les crédits d'impôts recherche des années 2012, 2013, 2014 et 2015 ont fait l'objet d'un financement auprès de la Bpifrance pour les montants respectifs suivants 1 064 983 €, 1 291 003 €, 1 342 881 € et 1 499 000 €.

La société a annulé une créance fiscale 298 325 € initialement comptabilisé lors d'une demande de report en arrière des déficits portant sur l'exercice 2008, l'administration fiscale a refusé la demande de report.

3.8. Valeurs mobilières de placement

Ce poste est constitué au 31 décembre 2016 de placements dans des SICAV monétaires et sur des comptes à termes respectivement pour 19 308 k€ et 3 000 k€.

3.9. Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 108 k€. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement de loyers immobiliers pour 24 k€, de redevances et abonnements pour 49 k€, de frais de participation à des congrès pour 15 k€ et de charges d'assurances pour 6 k€.

3.10. Capitaux propres

	Solde 31/12/2015	Solde résultat 2015	Autres Mouvements	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice 2016	Solde 31/12/2016
Capital social	1 256 433	-	-	-	-	1 256 433
Prime d'émission	52 485 211	-	-	-	-	52 485 211
Ecart de réévaluation	0	-	-	-	-	-
Réserve légale	350 971	-	-	-	-	350 971
Autres réserves	191 510	-	-	-	-	191 510
RAN	6 848 897	-1 361 840	-	-67 326	-	5 419 731
Amortissement dérogatoire	37 646	-	11 018	-	-	48 664
Résultat 2015	-1 361 840	1 361 840	-	-	-	-
Résultat 2016	-	-	-	-	- 1 955 859	- 1 955 859
TOTAL	59 808 828	0	11 018	-67 326	-1 955 859	57 796 662

Le capital social est constitué de 6.282.166 actions d'une valeur nominale 0.20 €

L'amortissement dérogatoire concerne le retraitement des frais d'emprunts liés à l'acquisition de la société Rainford. Ces frais sont amortis sur la durée de l'emprunt, soit 5 ans représentant chaque année 11 018 €.

Bons de souscription d'actions et Options de souscription d'actions

La situation des titres donnant accès au capital existants au 31 décembre 2016 peut se présenter comme suit :

	BSA
Date de l'assemblée générale	31-oct-06
Date du conseil d'administration	26 fév. 2007
Nombre de titres émis	8000
Nombre de bénéficiaires	1
Prix d'exercice	23,20
Date limite d'exercice	26-févr-17
NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION AU 31/12/2015	8 000
Nombre de titres exercés sur la période	0
NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION AU 31/12/2016	8 000

Principales caractéristiques des 8 000 Bons de souscription d'actions :

- chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision d'une valeur nominale de 0,20 € ;
- prix unitaire d'émission des BSA : 2,32 € ;
- prix unitaire de souscription de l'action : 23,20 € ;
- délai d'exercice : 26 Février 2017.

	BSA
Date de l'assemblée générale	6 juin 2014
Date du conseil d'administration	18 juillet 2014
Nombre de titres émis	310 000
Nombre de bénéficiaires	34
Prix d'exercice	13,50
Date limite d'exercice	18 juillet 2017
NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION AU 31/12/2015	310 000
Nombre de titres exercés sur la période	0
NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION AU 31/12/2016	310 000

Principales caractéristiques des 310 000 Bons de souscription d'actions :

- chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision d'une valeur nominale de 0,20 € ;
- prix unitaire d'émission des BSA : 0,67 € ;
- prix unitaire de souscription de l'action : 13,50 € ;
- délai d'exercice : 18 juillet 2017.

3.11. Variations des provisions

	31/12/2015	Dotations	Reprises	31/12/2016
Provisions pour dépréciation des actions propres	66 540	169 549	66 540	169 549
Provisions pour créances douteuses	0	-	-	-
Provisions pour charges	238 370	454 806	238 370	454 806
Provisions pour garantie	0	-	-	-
TOTAL	304 909	624 355	304 910	624 355

Une provision pour risque sur écart de change a été comptabilisée dans les comptes de Microwave Vision correspondant à l'écart de conversion actif sur des créances et dettes libellés en monnaie étrangères.

3.12. Emprunts et dettes financières

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2016 se décompose de la façon suivante :

Échéances	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Autres emprunts obligataires	-	4 000 000	-	4 000 000
Emprunts établissements de crédit	722 733	143 100	59 625	925 458
Emprunts et dettes financières diverses	1 042 884	1 072 300	-	2 115 184
Emprunts et dettes financières diverses avec entreprises liées	-	3 162 987	-	3 162 987
TOTAL	1 765 617	8 378 387	59 625	10 203 629

Le montant des remboursements d'emprunts s'élève à 1 216 168 € sur l'exercice.

La société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du groupe. Les covenants ont fait l'objet d'un audit externe et sont respectés à la date de clôture de l'exercice.

La charge relative à l'étalement des frais d'emprunts est de 48 165 €.

	31/12/2015	Amortissement	Reprise	31/12/2016
Etalement frais d'emprunts	135 374	48 165	-	87 209
TOTAL	135 374	48 165	-	87 209

3.13. Dettes fournisseurs

	31/12/2015	31/12/2016
Dettes fournisseurs	12 752 018	20 380 398
Fournisseurs - Factures non parvenues	4 433 232	638 315
TOTAL	17 185 250	21 018 713

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

3.14. Dettes fiscales et sociales

	31/12/2015	31/12/2016
Personnel, charges à payer	66 013	67 319
Organismes sociaux divers	154 396	165 146
Personnel avances et acomptes	-	-
Congés payés (incluant charges sociales)	56 835	58 973
Etat, impôts sur les bénéfices	-	-
Etat - Charges à payer	16 051	29 900
Taxe sur le CA à déclarer	-	14 719
TVA collectée	502 312	450 166
TVA Intra com	-	-
TOTAL	795 607	786 223

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.

3.15. Compte de régularisation passif

Les Produits constatés d'avance d'un montant de 85 941 € correspondent essentiellement à la quote-part des contrats de maintenance relative à l'exercice suivant.

4/ Autres informations

4.1. Détail du résultat financier

Résultat financier	Charges	Produits
Différences et écarts de changes	455 319	619 129
Dotations et reprises pour dépréciation des actions propres	169 549	66 540
Dotations et reprises sur pertes de changes	454 806	238 370
Intérêts sur comptes courants	45 414	226 833
Intérêts sur emprunts	290 379	-
Intérêts sur concours bancaire courant	219 756	3 742
Produit sur cession des VMP	-	35 307
TOTAL	1 635 222	1 189 921

4.2. Détail du résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'éléments d'actifs	-	-
Coûts d'honoraires exceptionnels	1 636 581	-
Autres charges exceptionnelles	-	-
Amortissement dérogatoire	11 018	-
TOTAL	1 647 599	-

En 2016, le coût des honoraires exceptionnels correspond essentiellement aux frais engagés dans le cadre de la défense des brevets de la société (1.6 M€).

4.3. Ventilation de la production vendue par zone géographique

	2015	2016
France	9 748 445	9 770 297
Europe	129 043	187 797
Asie	5 670 703	2 659 677
TOTAL	15 548 191	12 617 772

4.4. Engagements en matière de retraite

L'engagement au 31 décembre 2016 n'a pas été provisionné dans les comptes de la société. Il est estimé à 135 621 € compte tenu des hypothèses de calcul présentées dans les principes et méthodes comptables.

4.5. Liste des filiales et participations

Nom de la Participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comptable des titres	CA HT Dernier exercice	Résultat
MVG INDUSTRIES SAS	4 700 000	17 088 962	100%	18 624 761	18 412 027	927 872
ORBIT/FR Inc	57 977	8 825 291	62.17%	11 315 740	38 696 649	-1 372 985
MVG Inc	2 243 859	294 300	100%	1 881 011	9 996 422	203 956
MV ITALY Srl	100 000	2 234 389	100%	1 602 215	3 874 405	479 614
RAINFORD Ltd	176 361	998 783	100%	449 918	11 990 111	809 625
MICROWAVE VISION, Ltd (Holding HK)	122 323	-19 341	100%	0	0	-6 200

Microwave Vision S.A. est la société mère consolidante du groupe.

4.6. Charges et produits financiers entreprises liées

	ORBIT/FR Inc	MV ITALY srl	MVG Inc	AEMI Inc	RAINFORD Ltd	MVG INDUSTRIES SAS	TOTAL
Intérêts et charges assimilées	-	11 820	33 594	-	-	-	45 414
Intérêts et produits assimilés	161 364	-	-	4 507	1 768	59 194	226 833

4.7. Effectif moyen employé durant l'exercice

	France	Hong Kong	Suède	Japon	TOTAL
Cadres - Dirigeant	5	0	1	1	7
Autres employés	0	0	2	3	5
TOTAL	5	0	3	4	12

4.8. Rémunération des dirigeants

Au cours de l'exercice, la rémunération brute des dirigeants s'est élevée à 516 951 €.

4.9. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Montant	Impôt
Accroissements : provisions réglementées	-	-
Subventions à réintégrer au résultat	-	-
Allègements : provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	-	-
Ecart de conversion passif sur dettes et créances 2016	1 589	530
Total des déficits d'exploitation reportables	4 435 283	-
Total des amortissements différés	-	-
Total des moins-values à long terme	-	-

4.10. Engagements hors bilan

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Caution marché étranger émise en euro : 4 825 819 €
Caution marché étranger émise en USD : 964 806 \$
- Nantissement du fonds de commerce de la filiale MVG Industrie à hauteur de 2 650 000 € dans la cadre de l'emprunt CIC / Société Générale.
- Nantissement de compte de titres financiers dans la cadre de l'emprunt CIC / Société Générale: 3 180 000 €
- Nantissement de 95.1% des actions composant le capital social de MVG Industries en garantie des emprunts bancaires.
- Dans le cadre du déménagement de l'usine de la société Rainford Ltd en Angleterre, votre Société s'est portée garant auprès des propriétaires du respect par la Société Rainford Ltd des obligations résultant du Bail et s'engage à indemniser les propriétaires en cas de manquement par votre filiale de ses obligations, voire à se substituer à cette dernière en concluant un nouveau bail avec les propriétaires aux mêmes termes et conditions que le bail conclu.
- Gage d'instruments financiers : 1 000 000 €.

4.11. Honoraires des commissaires aux comptes

La société a comptabilisé au 31/12/2016 des honoraires de commissariat aux comptes pour une valeur totale de 56 300 € relatif à la certification des comptes de l'exercice et 6 743 € pour des services rendus au cours de l'exercice.

Une présence mondiale

Microwave Vision exporte plus de 90 % de sa production hors de France. Le Groupe couvre l'Europe, l'Asie et l'Amérique via 20 implantations dans 10 pays.

MVG Industries

17 avenue de Norvège
91140 Villebon-sur-Yvette
FRANCE

Tel: +33 (0)1 69 29 02 47

MVG - Corporate HQ

47, boulevard Saint Michel
75005 Paris
FRANCE

Tel: +33 (0)1 75 77 58 50

MVG Industries Bretagne

Technopole Brest Iroise,
Z.I. du Vernis,
225 rue Pierre Rivoalon,
29200 Brest
FRANCE

Tel: +33 (0)2 98 05 13 34

Orbit/FR Germany

ORBIT/FR Germany
J. S. Bach-Str. 11
85591 Vaterstetten
GERMANY

Tel: +49 (0)810 699 6060

Orbit/FR Israel

1 Gesher Ha-Ets St.,
P.O. Box 12096,
Emek Hefer Industrial Park,
38777-01 Emek Hefer
ISRAEL

Tel: +972 74 713 0130

MVG Italy

Via Castelli Romani, 59
00040 Pomezia (Rome)
ITALY

Tel: +39 06 89 99 53 11

Site de Production et de R&D en France



MVG Sweden

P.O. Box 35
44121 Alingsås
Gothenburg
SWEDEN

Tel: +46 31 402 430

Rainford EMC Systems Limited

Unit 400,
Haydock Lane,
Haydock WA11 9TH
UNITED KINGDOM

Tel: +44 (0)1 942 296 190

MVG Hong-Kong

Suite 702, 7th floor
Cyberport 1
100 Cyberport Road
Pok Fu Lam
Hong Kong SAR
CHINA

Tel: +85 229 896 128

MVG India

N° 414 Cunningham Road
Level 4 Prestige Centre Point,
560052 Bangalore
INDIA

Tel: +91 70 22 98 12 16

Site de Production en Israël



MVG Japan

#101 Confort Musashi-
Nakahara,
2-10-32, Shimokodanaka,
Nakahara-ku, Kawasaki-city
211-0041 Kanagawa
JAPAN

Tel: +81 44 948 9301

Orbit/FR's Corporate HQ

506 Prudential Road
Horsham, PA
19044
UNITED STATES

Tel: +1(215) 674 5100

MVG, Inc

2105 Barrett Park Dr.,
Suite 104
Kennesaw, GA 30144
UNITED STATES

Tel: +1 678 797 9172

AEMI

1320 Air Wing Road,
Otay Mesa, CA 92154
UNITED STATES

Tel: +1 (619) 449 9492



Nous contacter :

finance@mvg-world.com

<http://investor.mvg-world.com/fr>